

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE
CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES-D'ARMOR

LE CHÂTEAU DU GUILDO COMMUNE DE CRÉHEN (CÔTES-D'ARMOR)



Vue aérienne du château du Guildo en 2006 © Catherine Bizen-Jaglin

FOUILLE PROGRAMMÉE ANNUELLE 2007

Rapport final d'opération
Laurent BEUCHET

Collaborations
Elen CADIOU, Jacqueline PILET-LEMIÈRE

JANVIER 2008

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

•Générique de l'opération.....	page 5
 INTRODUCTION	
•Présentation du site, situation.....	page 9
•Le programme d'étude archéologique, présentation des programmes précédents.....	page 9
•L'opération 2007	
- Dates d'intervention, financement.....	page 11
- Objectifs, méthodologie.....	page 11
- Les contraintes techniques et la sécurité.....	page 12
- Communication des résultats au public.....	page 12
 ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE	
•Premières occupations XI ^e -XII ^e siècles.....	page 16
- Le bâtiment nord.....	page 16
- Le fossé 14197.....	page 19
- Interprétation.....	page 23
- Le premier château, un éperon barré des XI ^e -XII ^e siècles.....	page 23
•Phase 2 - Le château du XIII ^e siècle.....	page 27
- La courtine ouest.....	page 27
- L'élévation intérieure.....	page 27
- L'élévation extérieure.....	page 33
- Le bâtiment nord (zone 13).....	page 34
- Datation et interprétation des vestiges.....	page 39
•Phase 3 - La reconstruction du château et la reconstruction des communs.....	page 43
- La zone 13.....	page 43
- La zone 14.....	page 44
- La zone 15.....	page 51
- La liaison des communs et de la cuisine.....	page 54
- Synthèse et datation.....	page 57
•Phase 4 - Les transformations du château au XV ^e siècle.....	page 59
- La zone 14.....	page 60
- La zone 15.....	page 60
- la courtine est.....	page 65
 CONCLUSION	
•Bilan et perspectives.....	page 68
•Bibliographie.....	page 73
•Annexes.....	page 75
- Annexe 1 Diagrammes stratigraphiques	
- Annexe 2 Fiches numismatiques	

Intervenants administratifs :

Conseil général des Côtes-d'Armor :
Yvon Pellerin (Service patrimonial - DICSEJ)
Emilie Veneau (chargée du patrimoine archéologique - DICSEJ)
Frédérique Lecouflé (Service des espaces naturels - DAE)
Antoine Grangeré (Service des bâtiments - DIT)

Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne :
Stéphane Deschamps (SRA Bretagne)

Institut national de recherches archéologiques préventives :
Michel Baillieu (Direction interrégionale Grand Ouest)

Intervenants techniques et scientifiques :

Titulaire de l'opération, responsable de la fouille :
Laurent Beuchet (Inrap)

Encadrement des stagiaires, relevés de terrain, archéologie du bâti :
Elen Cadiou (Inrap)

Topographie, traitement d'images :
Frédéric Boumier (Inrap)
Vincent Pommier (Inrap)
Pierrick Leblanc (Inrap)

Mise au net, infographie :
Elen Cadiou (Inrap)
Mathilde Dupré (Inrap)

Conception graphique du rapport :
Mathilde Dupré (Inrap)

Photographies :
Laurent Beuchet (sauf mention contraire)

Collaborations scientifiques :

Numismatique :
Jacqueline Pilet-Lemière (CRAHM – Caen)

Collaboration technique :

Mairie de Créhen

Stagiaires universitaires et fouilleurs bénévoles:

BENEITEAU Yoann	GODET Emilie	MAMBER alix
BERLAND Stéphane	GRALL Juliette	MOTTIN Clément
BOUSQUET Stéphanie	GRANDAMATEU Laura	PARIS Pierre-Emmanuel
CONSTANT Clémence	GUIGUENO Aurélien	PELLERIN David
DELECOLLE Anastasia	JACTEL Vincent	PHILIPPE Morgane
DESBROCHES Mathilde	JOUQUAND Géraldine	PIOFFET Hélène
DESDEVANT Gaëtan	LAME Jean-Jacques	RENAR Frédérique
DIEU Yoann	LAMERANT Gabrielle	VERNEAU Emilie
DUVAL Florent	LE MAGUER Sterenn	ZHANG Xixi
FESSARD Jordane	LEON Vincent	
FONTAINE Alexia	LE ROCH Morgane	

Merci à tous

INTRODUCTION

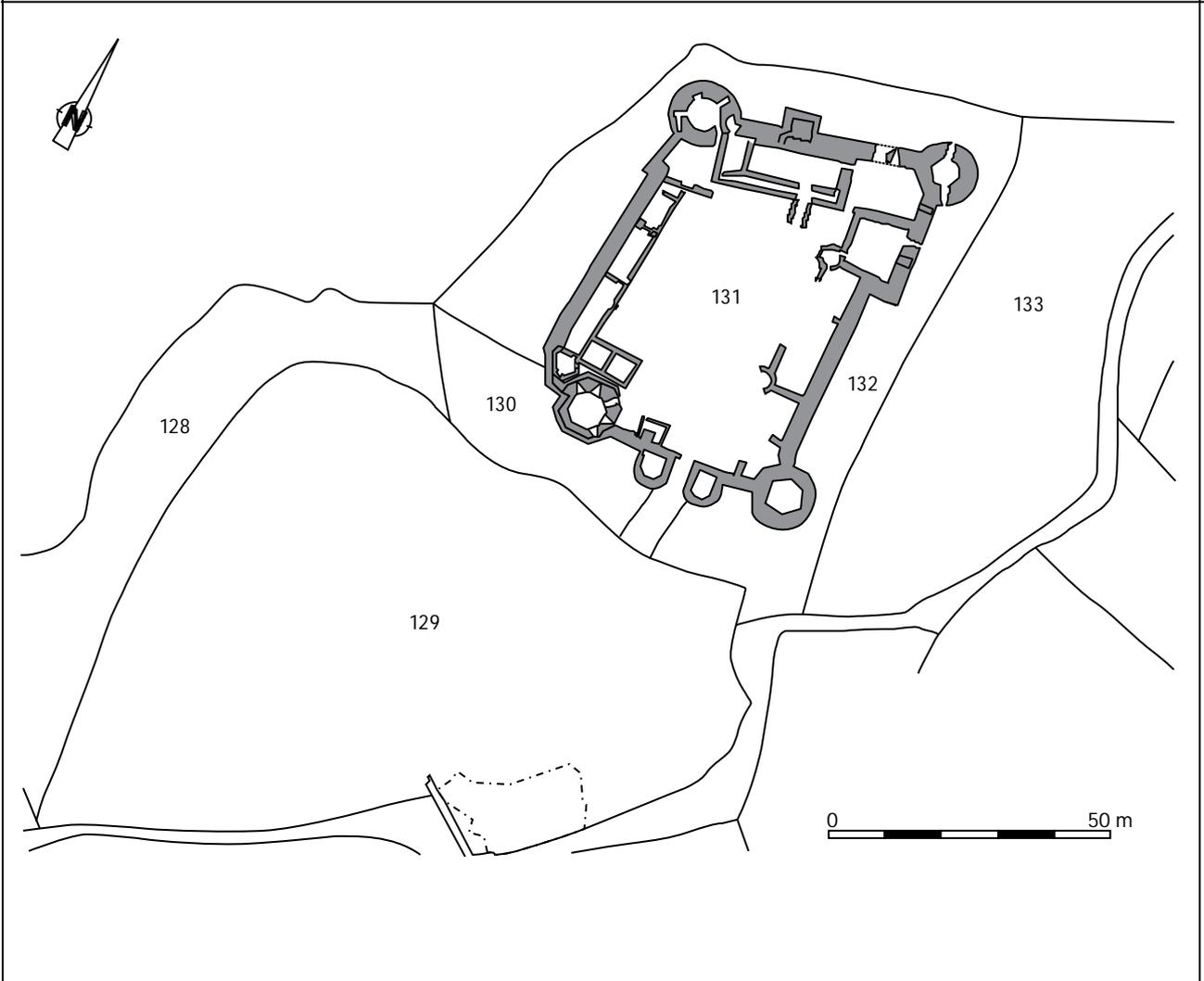
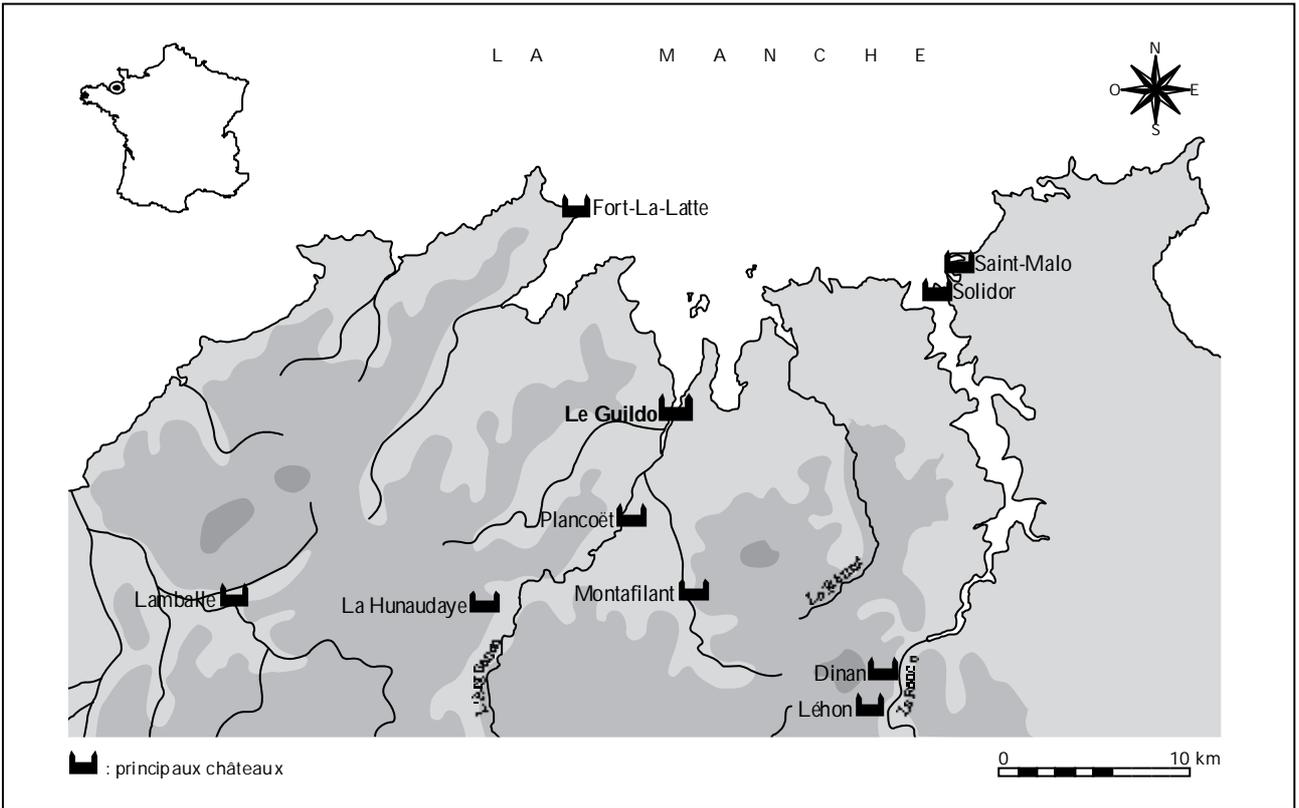


Figure 1 - Localisation du site et section cadastrale.

Présentation du site, situation

Le château du Guildo est situé sur la commune de Créhen (Côtes-d'Armor), aux confins de communes de Saint-Jacut-de-la-Mer et de Trégon (Figure 1). Il se présente sous la forme d'un château-cour d'une superficie de 3 200 m² environ surplombant de 20 m l'Arguenon au fond de l'estuaire duquel il est installé. Il occupe un éperon rocheux constitué de micaschistes et traversé par un banc de dolérite, bordé au nord et à l'ouest par l'Arguenon et à l'est par un thalweg assez escarpé.

Le programme d'étude archéologique, présentation des programmes précédents

Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1951, le château est propriété du conseil général des Côtes-d'Armor depuis 1981. Jusqu'en 1993, le château a fait l'objet d'une suite d'opérations de dégagements et de restaurations, plus ou moins contrôlées par les services du ministère de la Culture¹. Devant l'intérêt et la complexité du site, et dans le but de présenter le monument au public, le conseil général, en accord avec le service régional de l'Archéologie, a commandé une étude du château en 1994. Celle-ci avait pour but de dresser un bilan des opérations précédentes et d'effectuer une évaluation de la documentation écrite et du potentiel archéologique du site. Cette étude a été réalisée sous la direction de Laurent Beuchet² et sa gestion confiée à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales. A l'issue de cette étude, le riche potentiel du château a été mis en évidence et un premier programme d'étude de trois ans (1995-1997) a été proposé (Figure 2). Celui-ci prévoyait l'étude de l'angle nord-est du château. Un second secteur, situé à l'arrière du châtelet d'entrée et abordé en sondage en 1994, devait apporter des éléments de chronologie des différents organes de défense du front sud. Une étude documentaire devait également être réalisée, afin de situer le monument dans son contexte historique.

Outre l'achèvement de l'étude de l'angle nord-est, le deuxième programme (1998-2000) incluait l'extension de la fouille vers l'ouest. Devant l'absence presque totale de niveaux d'occupation conservés à l'intérieur des bâtiments et susceptibles d'apporter des éléments pour leur datation, la nécessité de fouiller conjointement ces derniers et les niveaux extérieurs leur étant associés, plus riches en mobilier, avait également été montrée.

1- Ces différentes interventions sont présentées en introduction du rapport de synthèse de 1997 (Beuchet 1997, pp. 1 et 2)

2- Beuchet 1994

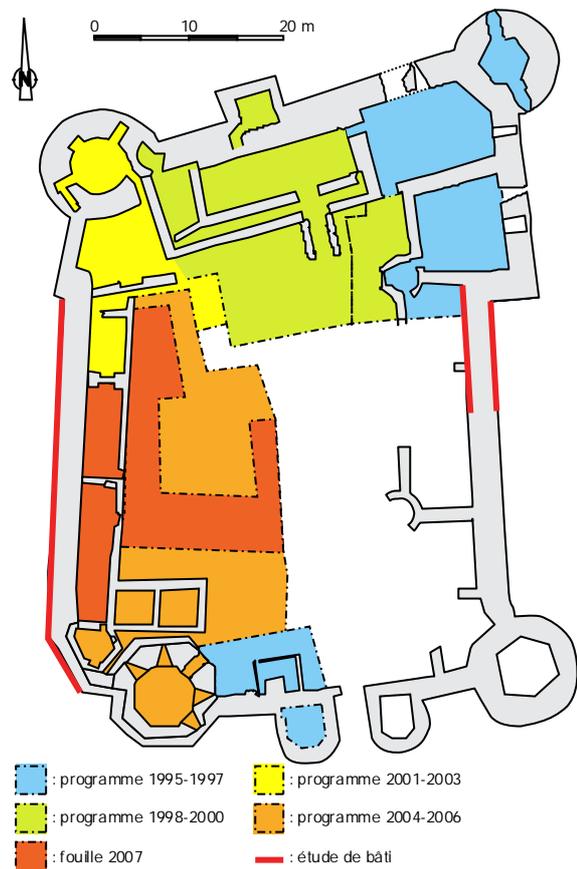


Figure 2 - Localisation des phases d'étude.

Le troisième programme (2001-2003) devait voir une nouvelle extension de la fouille à l'angle nord-ouest du château, et devait notamment porter sur des vestiges appartenant aux premières occupations du site.

Le quatrième programme (2004-2006) visait l'étude de l'ensemble du front ouest. Il devait porter essentiellement sur les vestiges des communs, parties très rarement abordées par les fouilles de sites castraux. La conservation d'une stratigraphie à la fois plus importante et plus complexe que celle entrevue lors des sondages a considérablement freiné l'avancement de la fouille. C'est pourquoi le programme n'a pu être entièrement réalisé et la fouille de certains secteurs a été stoppée, en vue d'un achèvement au cours d'un programme annuel complémentaire.

A l'issue de ces quatre programmes, six phases principales d'aménagement peuvent être discernées.

Pour les périodes les plus anciennes, la présence d'une occupation dès le XII^e est maintenant attestée. La nature exacte de cette occupation reste cependant incertaine. Le plan d'une maison mixte de grandes dimensions a pu être reconnu. Celle-ci est construite pour partie en pierre, et pour partie en matériaux périssables. La découverte de mobilier équestre dès 2003 laisse supposer la

présence de cavaliers et donc sans doute de nobles sur le site. L'emploi de la maçonnerie dans la construction du pignon ouest est également le signe d'une relative richesse. Aucune structure défensive ne peut cependant pour l'instant être rattachée avec certitude à cette première phase dont on ignore l'organisation spatiale.

La phase suivante voit l'installation du premier château de pierre, dont subsistent partiellement les vestiges d'un logis adossé à la courtine nord. Trois étapes d'aménagement peuvent être distinguées, toutes antérieures au dernier tiers du XIII^e siècle. La qualité de la construction, la richesse des décors peints mis au jour et le plan général du château, inspiré des réalisations royales françaises, laissent entrevoir un commanditaire de haut rang, probablement dans l'orbite des premiers ducs capétiens.

La troisième phase fait suite à la destruction du château vers le milieu du XIV^e siècle, probablement lors des Guerres de Succession de Bretagne (1341-1364). Après une phase d'abandon, le château est reconstruit dans le dernier quart du XIV^e siècle probablement. Le front nord voit la construction d'un nouveau logis, réutilisant partiellement les vestiges des constructions précédentes. Ce logis se compose d'une grande salle basse, et d'un ensemble d'appartements sur trois niveaux installés à l'est. L'ensemble est construit sur un niveau de caves. Une cuisine complète bientôt le logis à l'ouest. Un nouveau corps de bâtiment est installé contre la courtine occidentale. La simplicité de son architecture et de ses aménagements permet de l'identifier comme abritant les communs. L'inachèvement de la fouille explique le manque de données sur les premières installations, notamment dans la partie sud du bâtiment. L'étude de l'élévation intérieure de la courtine permet cependant de les relier aux premières phases de la reconstruction du château (seconde moitié du XIV^e siècle).

Le bâtiment résidentiel fait l'objet de transformations importantes lors de la quatrième phase, sans toutefois que les fonctions des différentes pièces soient modifiées, ni la structure même du bâtiment. Les agrandissements du logis entraînent une modification au moins partielle des communs. Cette réfection totale peut être située vers le milieu du XV^e siècle.

Les communs sont également restructurés lors de ces travaux. Une grande partie des bâtiments est dédiée au cheval ou à son entretien. Une construction en retour au sud des communs est interprétée comme une écurie. Elle semble n'avoir pu abriter que quelques chevaux, probablement les bêtes les plus remarquables et de plus de valeur. Cette construction est contemporaine et concomitante de la mise en place d'un véritable appartement résidentiel qui, bien que situé dans un

espace non noble, bénéficie d'un aménagement soigné (cheminée, sol de carrelage). Enfin, ces constructions sont liées à la transformation de la forge et à l'établissement d'une maréchalerie. C'est donc tout l'angle sud-ouest du château qui est alors voué au cheval. Une telle importance doit être mise en relation avec le statut du site à partir du milieu du XV^e siècle et le rang très élevé de Françoise de Dinan, Dame du Guildo, épouse en première noce de Gilles de Bretagne, frère du duc, puis en seconde noce du Comte Guy XIV de Laval. Cet ensemble remarquable constitue un exemple unique pour cette période, dans l'état actuel des connaissances.

La remise en défense du château lors de la *guerre folle* entre la Bretagne et la France à la fin du XV^e siècle, évoquée par une source documentaire, est également mise en évidence par l'archéologie. Les communs voient leur toiture démontée et remplacée par une galerie de bois dont les poteaux transpercent les sols. Une poterne et un poste de garde contrôlant les entrées sont également aménagés. De même les caves sous le logis nord sont réaménagées pour recevoir des chevaux supplémentaires, ainsi que leur fourrage. Ces données apportent un éclairage sur l'emploi du bois dans les architectures défensives et de siège, généralement très peu documenté. La destruction du château durant les guerres franco-bretonnes de la fin du XV^e siècle, déjà attestée par les textes et les nombreuses traces de reconstruction, est confirmée par la fouille de niveaux archéologiques indubitablement liés à une destruction violente par fait d'arme. L'abondant mobilier monétaire dans les niveaux de destruction permet, avec l'analyse des sources documentaires, de situer la prise du château au cours de la campagne de Louis de La Trémouille sur la côte nord de la Bretagne en 1489. Le châtelet est rasé au niveau du sol de la cour, entraînant la destruction de la forge. La tour polygonale est incendiée, de même que le logis. Les communs, déjà en partie détruits pour la remise en défense sont ruinés, ainsi que l'écurie.

Le logis nord ne sera pas reconstruit mais remplacé par un nouvel ensemble, plus vaste, dont les vestiges subsistent, adossés à la courtine est. Il semble en être de même pour les communs. Une remise en défense du château au cours du XVI^e siècle n'apporte à celui-ci que des modifications mineures (mise en place de remparts dans les salles basses). On note également l'aménagement d'un véritable bastion d'artillerie à la fin du XVI^e siècle, près de l'angle sud-ouest. Cette transformation peut être mise en relation avec les éléments déjà relevés dans les autres secteurs d'étude, attribuables aux guerres de la Ligue. Ils témoignent de l'adaptation des anciennes places fortes aux nouvelles techniques de combat, par la construction de ce bastion chargé de défendre l'entrée du château et de commander le passage sur l'Arguenon. Cette position stratégique et

puissamment défendue explique mieux les nombreux combats relatés pour le contrôle du Guildo entre 1590 et 1598 et la violence de ceux-ci.

Assiégé plusieurs fois pendant les Guerres de la Ligue, le château subit des dégâts importants. Il est progressivement abandonné et tombe lentement en ruine. Sa cour est affermée et mise en culture dès 1770. La mise au jour d'une probable porcherie dans la cour, bien qu'anecdotique, illustre bien le lent déclin et l'abandon progressif du site aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'OPÉRATION 2007

Dates d'intervention, financement

L'opération 2007 a été dotée d'une subvention totale de 51 000 € TTC, dont la gestion a été confiée à l'Inrap. Cette somme provient du conseil général des Côtes-d'Armor, propriétaire du site, pour un montant de 35 000 € et du ministère de la Culture et de la Communication, (Drac Bretagne) pour un montant de 15 300 €.

La part essentielle de cette somme a été consacrée au recrutement d'Elen Cadiou, architecte DPLG et agent de l'Inrap, pour une durée totale de 100 jours. Cette période a été consacrée pour moitié à la fonction d'archéologue adjointe au responsable d'opération durant la campagne d'été, ainsi que pour la phase d'étude post-fouille et pour moitié à l'étude architecturale des vestiges du logis et des communs et d'en proposer une restitution tridimensionnelle. Ce travail est aujourd'hui bien engagé et reste à finaliser avant sa publication. La part salariale est complétée par l'affectation de personnels techniques par l'Inrap (topographes, photographes et infographistes) pour une durée globale de 10 jours. Le solde est consacré à la mise en place des moyens logistiques de l'opération de fouille (location d'engins et d'installations de chantiers, location de véhicules, fluides, etc.).

Le budget est augmenté par la prise en charge directement par le conseil général des frais d'hébergement et de nourriture des bénévoles et stagiaires, pour un montant de 13 000 €, ainsi que par la prise en charge des salaires du responsable d'opération par l'Etat pour un montant de 10 000 €. Le budget global de l'opération atteint donc 74 000 € TTC.

La fouille s'est déroulée sur une durée totale de 10 semaines, correspondant à deux sessions : la première du 2 au 27 avril et la seconde du 19 juin au 28 juillet. Les effectifs ont fluctué de 6 personnes en avril à 15 personnes en juillet en moyenne. Ils sont constitués essentiellement d'étudiants en archéologie

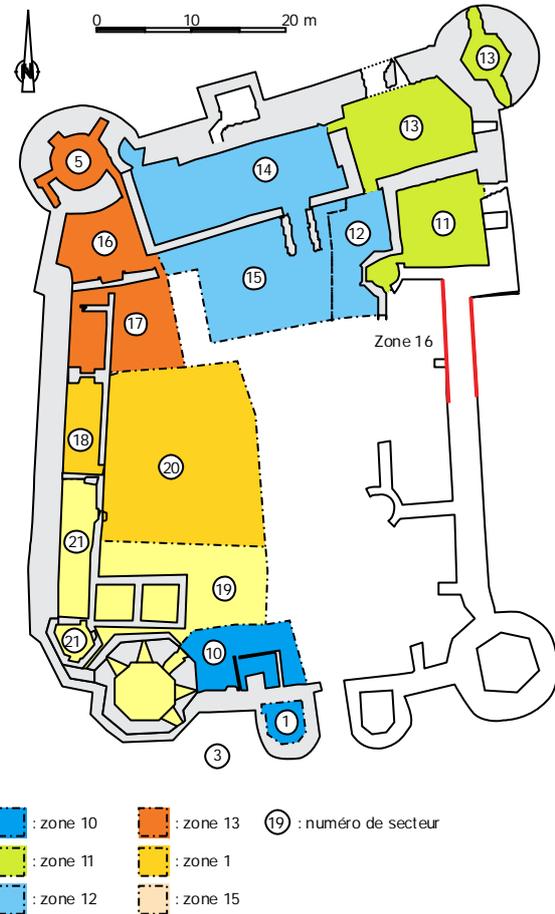


Figure 3 - Localisation des zones et secteurs d'étude.

intervenant dans le cadre de stages inscrits à leur cursus et faisant l'objet d'une convention avec l'Inrap. Au total, ce sont 31 fouilleurs qui ont participé à ce programme d'étude. Qu'ils soient tous remerciés ici.

Objectifs et méthodologie

Les objectifs du programme 2007 avaient été définis en conclusion du rapport de 2006. Ceux-ci visaient principalement l'achèvement de la fouille et de l'étude des zones abordées lors du programme 2004-2006. L'étude des élévations extérieures de la courtine ouest devait également être réalisée. Enfin, dans le but de préparer un futur programme de fouille des vestiges du logis est, la consolidation préalable du sommet de la courtine orientale devait être réalisée. Cette consolidation devait être précédée ou accompagnée d'une étude des vestiges en élévation. En raison du coût important de ces travaux une réalisation en 3 tranches a été proposée au conseil général. Seule l'extrémité orientale de la construction a fait l'objet d'une étude et de travaux de maçonnerie en 2007. Les tranches suivantes auront lieu en 2008 et 2009.

La campagne d'avril a été consacrée uniquement à l'achèvement de l'étude de la zone 13, entamée en 2001 (Figure 3). Les premières semaines de la campagne d'été ont été consacrées essentiellement au nettoyage et

à l'étude des maçonneries de la courtine est (zone 16), avant leur consolidation. L'étude des zones 14 et 15 a pu être achevée en juillet, ainsi que l'étude de l'élévation extérieure de la courtine ouest.

La fouille stratigraphique est conduite en aire ouverte afin de privilégier une vision en plan des espaces et des aménagements successifs du site. Des banquettes ou bermes ont cependant été aménagées ponctuellement pour mieux mettre en évidence la stratigraphie de certains secteurs. Elles ont alors été systématiquement fouillées après le relevé des coupes.

L'utilisation d'engins mécaniques a été limitée au dégagement de portions d'un important fossé, barrant la cour, mis au jour en fin de campagne 2006 et à l'enlèvement de remblais pour vérifier la présence d'éventuels aménagements du rocher. L'intégralité des déblais de la fouille a été stockée dans l'emprise de la zone de fouille. A l'issue de l'opération, l'essentiel des secteurs de fouille a été remblayé jusqu'au niveau des sols du xv^e siècle, afin de préparer l'aménagement de la zone durant l'automne pour une ouverture à la visite au printemps 2008 (Figure 4).

Le mobilier exhumé est assez peu nombreux. Il se compose de 1350 fragments de céramique environ, de 415 objets ou fragments métalliques, et une trentaine de fragments de verre. Le mobilier a été traité sur la fouille de la même façon que les années passées : enregistrement par U.S. et isolation par matériaux, isolation des éléments particuliers (monnaies, objets complets, marqueurs chronologiques, etc.). La céramique a été lavée et l'ensemble du mobilier a été inventorié selon les normes définies dès 1994 pour les Côtes-d'Armor et conditionné. Aucune étude spécifique de mobilier non monétaire n'avait été réalisée durant le programme 2004-2006, faute de personnel disponible compétent à l'Inrap Grand Ouest, et faute de temps pour l'entreprendre par nos soins. L'étude de la céramique a été entamée en 2007 par Yoann Dieu, dans le cadre d'un master d'histoire médiévale et archéologie de l'université Rennes 2.

Le mobilier monétaire a été confié pour étude et stabilisation à Jacqueline Pilet-Lemière⁵. Son analyse est présentée en annexe. Signalons également que l'étude des monnaies trouvées par P. Ladouce lors de ses travaux de terrassements à l'extérieur du site est également en cours, toujours dans le cadre d'un master d'histoire médiévale et archéologie de l'université Rennes 2⁴.

Les contraintes techniques et la sécurité

La nature même du site entraîne souvent lors de la fouille d'un château-fort des contraintes techniques importantes et une vigilance accrue concernant la sécurité tant des personnels que du public. Le port d'un équipement individuel de sécurité est obligatoire sur le chantier (chaussures de protection à la charge des stagiaires, casques et gants fournis par le chantier). Les mesures de protection collective sont assurées par la fermeture du chantier au public. La conservation d'élévations souvent importantes nécessite la stabilisation du sommet des maçonneries avant la fouille. L'intervention avec des stagiaires et bénévoles sur l'échafaudage est entouré de toutes les précautions : installation par une entreprise agréée, port des protections individuelles, vigilance accrue de l'encadrement et organisation du travail de façon à minimiser les risques (limitation des circulations, nettoyage systématique des espaces de travail et de circulation, intervention par niveau d'échafaudage, à partir du sommet de la structure.

Notons que les travaux de stabilisation, sont intégralement pris en charge par le conseil général.

Communication des résultats au public

Une opération *portes ouvertes* a été organisée le 13 juillet. Lors de cette journée, près de 300 personnes ont été accueillies sur le chantier, où l'équipe a pu leur expliquer la démarche et les méthodes de la fouille archéologique. Les résultats de l'étude ont, bien sûr, également été exposés. Un atelier de découverte de l'environnement naturel du site a été proposé aux enfants. Un second atelier a également été mis en oeuvre, expliquant le traitement et l'étude du mobilier archéologique, conjointement à une démonstration de réalisation de copies de céramiques archéologiques par Vincent Jactel, archéologue et potier.

3- CRAHM, UMR 6577, université de Caen-CNRS

4- Ces travaux sont encadrés par L. Beuchet pour l'étude de la céramique et par J. Pilet-Lemière (CRAHM Caen) et G. Salaun (musée Dobrée Nantes) pour la numismatique



Figure 4 - Vue générale du site à l'issue du programme 2007.

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Premières occupations XI-XII^e siècles

La campagne de 2007 n'apporte que très peu d'éléments nouveaux sur les premières occupations mises en évidence lors du précédent programme. La poursuite de la réflexion permet cependant d'en apporter une nouvelle lecture et de proposer de nouvelles hypothèses.

Le bâtiment nord

Dans la zone 13, la fouille de 2006 avait mis en évidence une maçonnerie en équerre, constituée de moellons de micaschiste liés à l'argile loessique jaune conservée sur une hauteur de deux assises maximum (soit 0,30 m environ - U.S. 13335, Figure 5). Les seuls éléments apportés par la campagne 2007 consistent en la mise en évidence d'un aménagement du rocher lié à la construction de la maçonnerie (creusement 13184, section 189). L'espace extérieur a été comblé de fragments de micaschiste et de terre loessique, correspondant sans doute aux déchets de construction (U.S. 13185). Aucun sol extérieur n'a été observé en surface de ces niveaux, sans doute érodé par les occupations postérieures. Très peu de mobilier a été mis au jour, identique à celui recueilli en 2006.

Ces vestiges avaient été mis en relation dans le rapport 2006 avec ceux mis au jour plus à l'est lors du programme 2001-2003, sans qu'aucune connexion stratigraphique ne puisse cependant être établie. L'hypothèse d'une construction mixte utilisant à la fois la maçonnerie et le pan de bois avait été émise. Le réexamen des données de fouille des programmes antérieurs conforte cette hypothèse. Malgré le très fort arasement de la stratigraphie, deux états de construction peuvent être discernés.

Les deux états dessinent grossièrement le même plan général d'un vaste bâtiment dont la limite sud-est marquée essentiellement par un léger surcreusement de la roche dû à l'aplanissement de l'espace intérieur de la maison (U.S. 12499). Ce creusement, peu marqué, correspond à l'axe du parement interne de la maçonnerie 13335 dégagée en 2006. Le retour en équerre vers le nord de cette construction semble donc marquer la limite occidentale du bâtiment. A l'opposé, le retour vers le nord du creusement 12449 semble marquer la limite orientale de la construction. Une tierce de poteaux, ancrés dans d'imposantes fosses de 1,20 m de diamètre et creusées dans le rocher à 0,50 m de profondeur, divise l'espace en deux portions très inégales. Le poteau 12486, au sud, s'aligne sur la paroi du bâtiment. La fosse de poteau 12498 n'est qu'à demi-conservée. Elle marque très vraisemblablement la position de la paroi nord de la maison. Le poteau 12496, médian,

portait très probablement la faîtière. L'absence de traces de calage dans le comblement homogène des fosses laisse supposer que les poteaux appartiennent à un premier état de construction et qu'ils ont été arrachés avant condamnation des fosses. Cette hypothèse est renforcée par l'absence de trace des poteaux dans le sol qui les recouvre.

Ce sol de terre battue est composé d'un mélange de loess et d'arène. Il tapisse le fond de l'aménagement du rocher et en atténue les irrégularités (U.S. 12360 et 12361). Une limite rectiligne du sol 12261, très chargée de cendres et de matières organiques, marque une probable cloison de bois, reprenant l'axe des poteaux antérieurs (U.S. 12378). Cette cloison devait être soutenue par un solin ou une sablière dont quelques blocs et cailloux erratiques de micaschiste peuvent former le calage. Un foyer composé de plaques de céramique rectangulaires (40 x 30 cm environ) épaisses de 4 cm environ, est partiellement conservé à quelque distance à l'est de la cloison. D'autres traces de foyer sont perceptibles sur le fond du creusement 12499, directement recouvertes par les sols du bâtiment qui ne conservent aucun aménagement correspondant. Ceux-ci ont probablement disparu lors d'une phase de réaménagement. A l'est de la cloison 13378, aucun aménagement particulier n'a été observé dans le sol 13376, semblable au sol 13360.

Le plan du bâtiment peut donc être restitué. Sa longueur atteint 13,50 m environ, depuis le parement interne de la maçonnerie 13335 jusqu'au retour vers le nord du creusement 12499. Sa largeur reste inconnue. Elle peut être estimée à 5 m environ à partir de l'implantation des fosses de poteaux 12486 et 12498.

Le bâtiment ainsi formé présente, au moins dans sa dernière phase de fonctionnement, une mise en œuvre mixte, associant maçonnerie et charpente. On ignore la part exacte de chaque mode de construction dans l'édifice. Les maçonneries mises au jour en 2006 permettent cependant de réexaminer la présence de remblais de petits moellons de micaschiste dans les niveaux de destruction (U.S. 12359 et 12279, sections 101 et 118, Figure 6). Le volume de ces déblais, épais d'une vingtaine de centimètres et présents sur toute la surface de la construction (soient environ 10 m³), permet de poser l'hypothèse de la présence de murs bahuts sur la totalité du périmètre du bâtiment. Il est en revanche impossible d'en définir la hauteur, une partie des matériaux ayant pu faire l'objet de emploi lors des phases d'occupation ultérieures. L'épaisseur plus importante du retour vers le nord de la maçonnerie 13335 peut traduire une élévation plus importante, marquant un pignon exposé aux vents d'ouest dominants. L'espace interne est divisé par une paroi en pan de bois. La pièce occidentale conserve des vestiges de foyers et

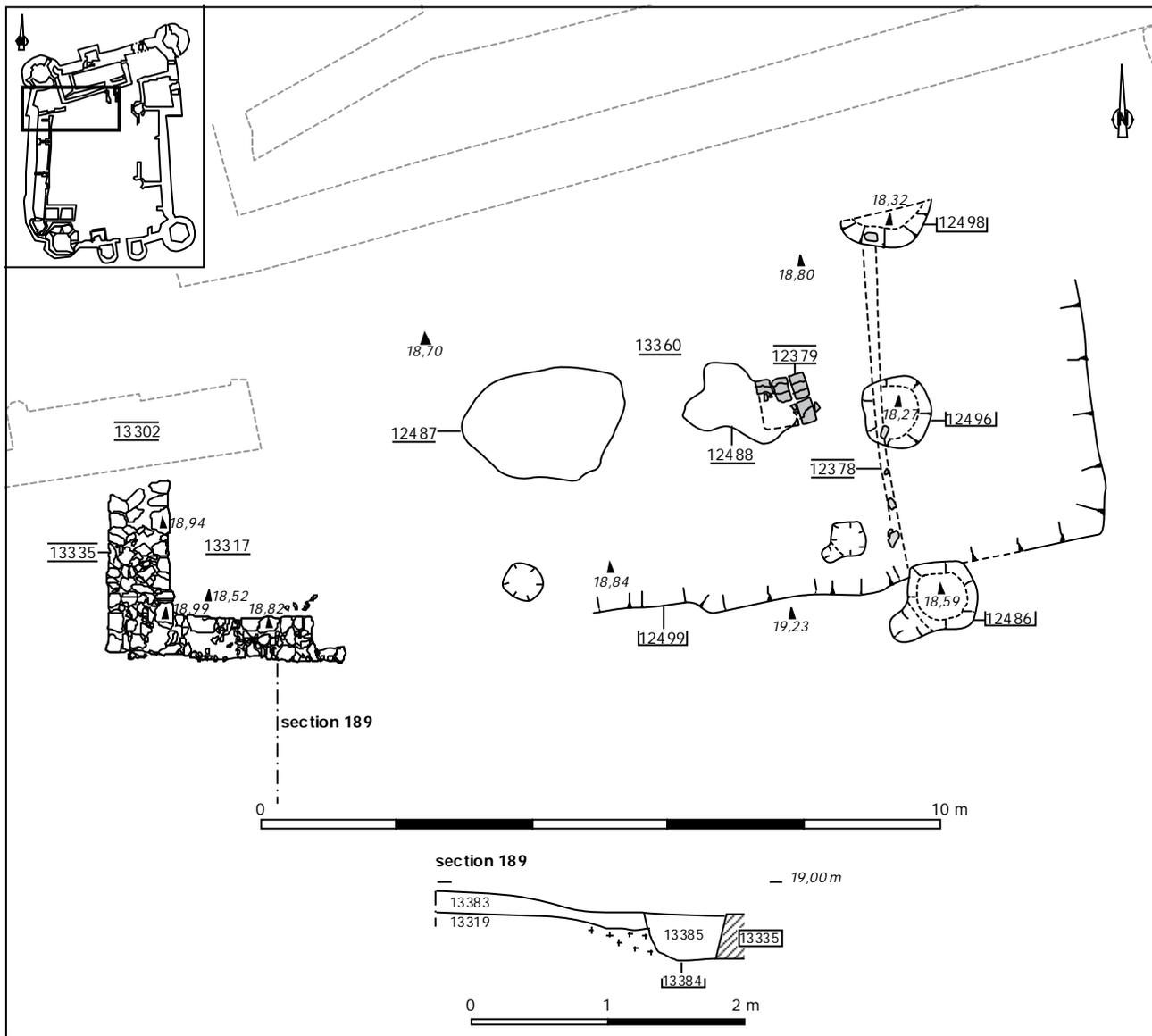


Figure 5 - Phase 1 - Plan de détail du bâtiment nord.

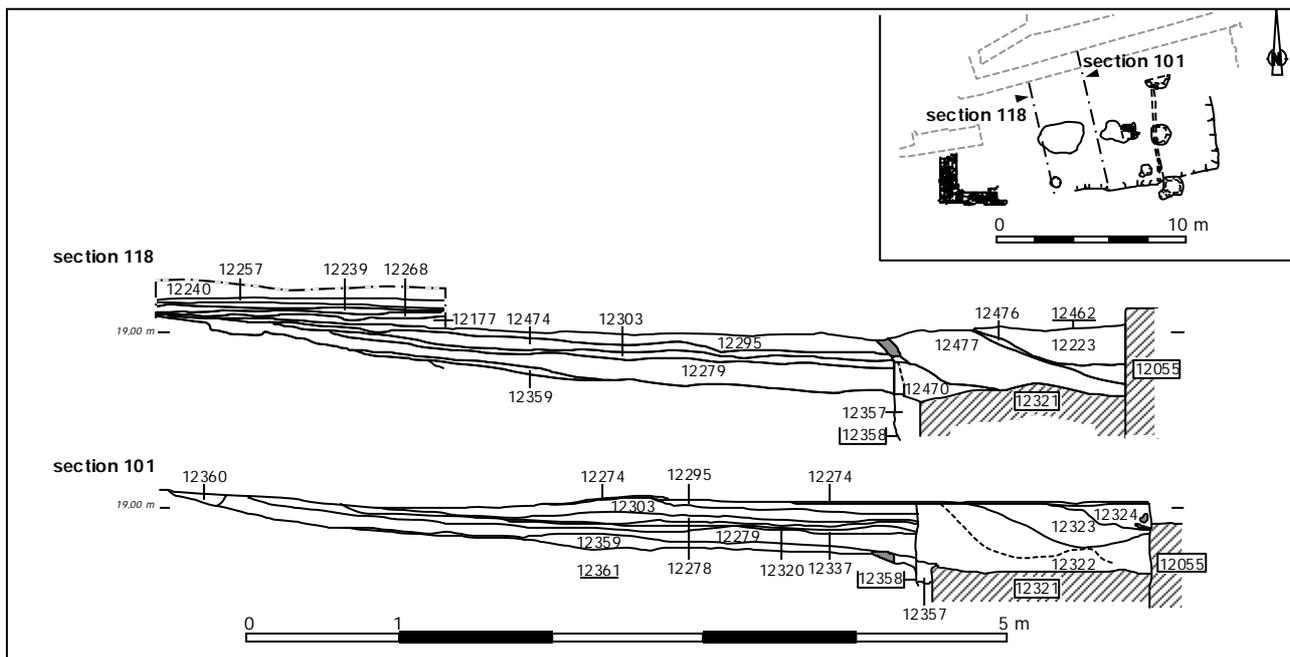


Figure 6 - Sections 101 et 118.

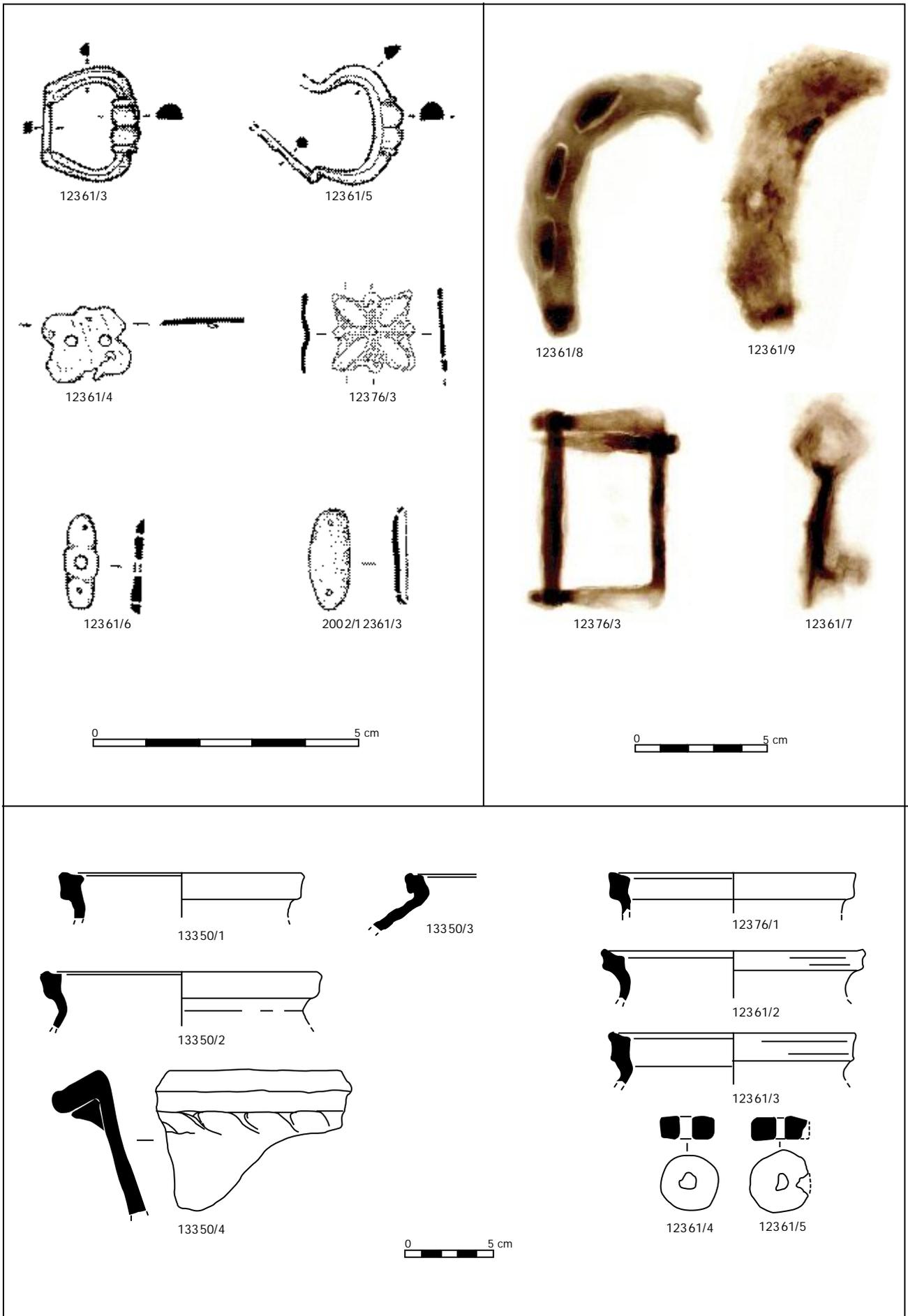


Figure 7 - Mobiliers métallique et céramique et provenant des sols du bâtiment nord.

devait être dévolue à l'habitation. La pièce orientale, plus réduite, a livré des fers d'équidés et pouvait donc abriter des chevaux. Aucune donnée ne permet de valider ou non l'hypothèse d'un étage logeable.

La fouille des niveaux de sol liés au second état du bâtiment (sols 12360, 12376 et 12361) a livré un mobilier céramique relativement abondant (413 fragments de poterie) mais très fragmenté, comme toujours dans ce type de contexte. Les formes identifiables se limitent à quelques fragments de lèvres, dont plusieurs pichets à lèvre en bandeau attribuables aux productions du XIII^e siècle des ateliers de Chartres de Bretagne. La relative abondance de céramique claire à glaçure plombifère verte (près de 15 % du lot) plaide également en faveur d'une datation au plus tôt dans la seconde moitié du XII^e siècle. Ce matériel, issu des sols du dernier état du bâtiment ne marque toutefois que son ultime période d'occupation et la présence de quelques fragments de bords à profil carré, d'apparence plus archaïque, peut correspondre à un matériel plus ancien, issu de son premier état. Ce mobilier provient notamment du sol 13350 conservé dans l'angle maçonné sud-ouest du bâtiment (Figure 7).

La fouille a également livré plusieurs objets métalliques, dont plusieurs sont identifiables. Il s'agit de petits éléments de décor de vêtement ou d'accessoires (ceinture, baudrier, etc.), réalisés en alliage cuivreux, largement présents sur les sites médiévaux entre le XII^e et le XIV^e siècle. Ni leur morphologie, ni leur décor ne permet malheureusement d'affiner cette chronologie. Deux fragments de fers d'équidés ont également été recueillis (Figure 7). Le fragment 12361/8 présente des rives ondulées et des étampures allongées. Ces éléments tendent à disparaître au cours du XIII^e siècle et sont généralement considérés comme signes d'une certaine ancienneté. Le second fragment moins bien conservé, ne remet pas en cause cette chronologie.

Aucun sol extérieur ne peut être mis en relation avec ce bâtiment. D'autres fosses d'implantation de poteau ont été dégagées à l'est, dès le programme 1998-2000. Ils ne forment aucun plan. On remarque toutefois une organisation cohérente en équerre dont l'orientation générale correspond à celle du bâtiment.

Le fossé 14197

Un fossé orienté est-ouest et situé à une vingtaine de mètres au sud du bâtiment avait été mis en évidence en fin de campagne 2006. Ce fossé a été mis en évidence sur une longueur de près de 25 m, dont deux sections de 5 m environ ont été fouillées mécaniquement (creusement 14197, Figure 8). Il se poursuit certainement vers l'est, hors de la zone étudiée. À l'ouest, le creusement très

arasé reste perceptible sous la maçonnerie de la courtine. Il peut être suivi sur 1 à 2 mètres encore, avant de disparaître totalement, effacé par des aménagements du rocher plus récents (Figure 9).

Le creusement présente une ouverture de 3 m environ. Son profil est irrégulier mais présente toutefois un fond assez plat (Figures 10 et 11). Sa profondeur atteint 1,30 m au centre de la cour actuelle. Elle diminue progressivement vers l'ouest, au gré de la pente naturelle de la roche. Le comblement montre une même dynamique de mise en oeuvre dans les deux sections fouillées. Les bords et le fond du creusement sont recouverts d'un limon argileux (U.S. 14198, section 181) ou arénisé (U.S. 14228, section 182) correspondant à l'altération de la roche encaissante. Cette différence de composition du limon est liée au changement géologique entre les deux sections étudiées. La section la plus à l'est est creusée dans un banc de dolérite d'orientation nord-sud visible sur toute la crête de l'éperon. La section la plus à l'ouest traverse quant à elle le micaschiste formant l'essentiel du socle. Ces niveaux, peu épais, montrent un faible colmatage naturel du fossé. Ils sont surmontés par des remblais composés de limon mêlé de blocs et de cailloux dont la composition correspond également à chacune des formations géologiques de dolérite (U.S. 14199 et 14200) et de micaschiste (14229).

Ces remblais montrent une stratigraphie en pente générale du nord vers le sud. Les éléments les plus lourds ayant glissé dans la pente, ils se retrouvent dans la partie sud du comblement. Cette dynamique correspond à un remblaiement rapide à partir de matériaux jetés depuis le nord. Ils proviennent très vraisemblablement du talus formé à partir des gravats issus du creusement du fossé. Cette hypothèse est renforcée par la nature géologique très homogène des blocs jetés en remblai, correspondant à la géologie locale et signalant un stockage à proximité immédiate du creusement, sans aucun transport. L'absence générale de gros blocs dans le comblement peut indiquer que ceux-ci ont fait l'objet de remplissage.

La fouille du comblement n'a livré que très peu de mobilier, dont un fragment de céramique sigillée antique et un fragment de *tegula* de la même période (U.S. 14200). Quatre autres fragments, provenant de l'U.S. 14229 sont de facture grossière et présentent une pâte beige riche en inclusions de quartz. L'un des fragments présente une bande rapportée imprimée au doigt. Un dernier fragment, présente une pâte fine, claire, avec des traces de glaçure plombifère mouchetée de vert, de facture analogue à de nombreux fragments issus des sols du bâtiment nord. Ce mobilier ne remet nullement en cause, ni ne permet d'affiner la datation générale de cette phase d'occupation, autour des XI-XII^e siècles.

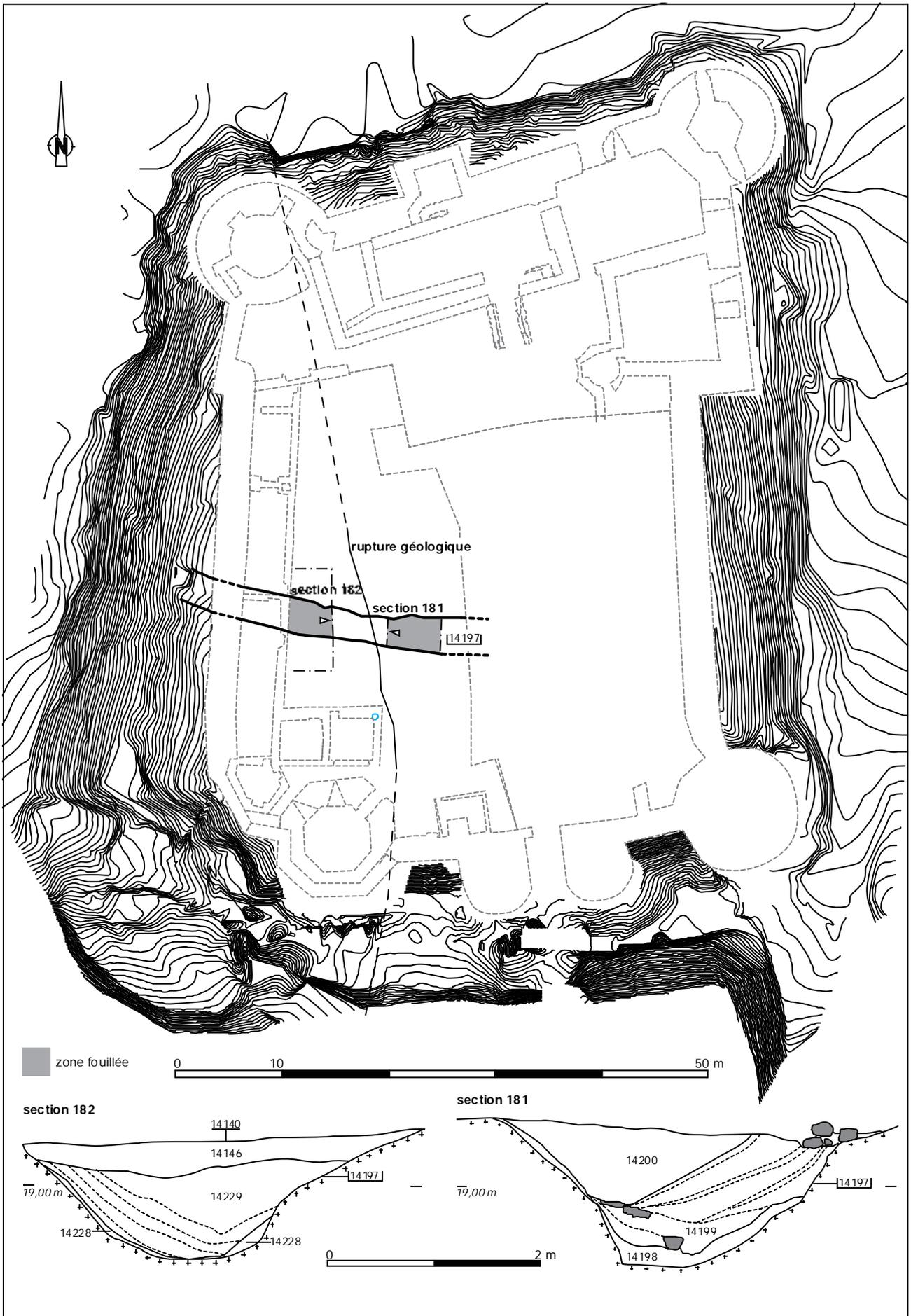


Figure 8 - Plan de situation du fossé 14197, sections 181 et 182.

Figure 9 - Vue de la courtine ouest épousant le fond du fossé 14197.



Figure 10 - Vue du fossé 14197 et de la section 181 depuis l'est.



Figure 11 - Vue du fossé 14197 et de la section 182 depuis l'ouest.

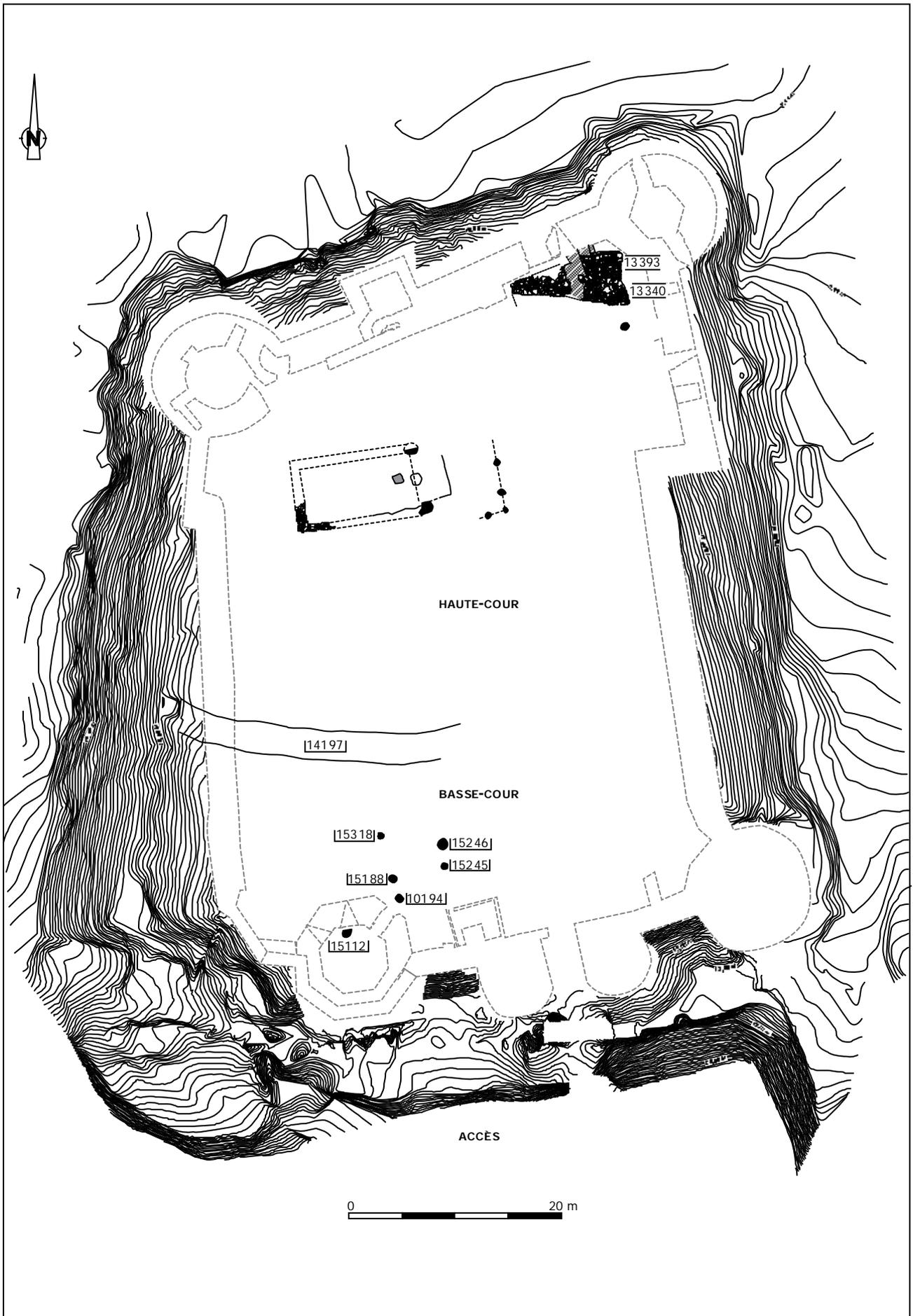


Figure 12 - Phase 1 - Plan général des structures.

Interprétation

D'autres fosses d'implantation de poteau ont été mises au jour au sud du fossé (Figure 12). Elles présentent une morphologie comparable, de plan circulaire (U.S. 15112, 15188, 15245, 15246 et 15318). Leur diamètre est compris entre 0,50 m et 1 m pour une profondeur ne dépassant pas 0,30 m. Elles sont probablement en rapport avec la fosse dégagée en 1996 devant la porte de la tour polygonale (U.S. 10194). Elles apparaissent toutes antérieures aux plus anciens niveaux conservés. Leur morphologie les rapproche des autres fosses mises au jour dans la partie nord du site et les fait attribuer à cette phase. Aucun plan ne peut être restitué à partir de leur implantation. Leur présence signale cependant des bâtiments sur poteaux au sud du fossé 14197.

La taille de ce dernier, somme toute modeste, s'accorde mal avec un ouvrage défensif et correspond davantage à une partition interne d'un espace plus vaste. On ignore la limite au sud de celui-ci. Il est peu vraisemblable qu'il se soit étendu au-delà du fossé sud actuel. Celui-ci est en effet situé à l'emplacement d'un étranglement naturel de l'éperon, propice au creusement d'un ouvrage défensif séparant la pointe rocheuse du plateau. La présence d'un premier fossé, aurait pu, par un simple approfondissement et élargissement, former la défense du premier château de pierre. Cette reprise pourrait être perceptible dans le profil sud du fossé actuel, à l'est du pont d'accès.

À l'ouest, les vestiges très arasés du fossé sous la courtine actuelle indiquent que cette occupation s'étendait au-delà des limites du château de pierre. L'aménagement de l'escarpe de celui-ci a cependant effacé toute trace susceptible de restituer l'emprise exacte de l'enceinte initiale.

Dans l'angle nord-est, la fouille a mis au jour en 1999 des vestiges d'une construction dont l'orientation est en totale discordance avec celles du château, tel qu'il nous apparaît⁵. Elle se compose de deux maçonneries accolées, très dégradées lors des différentes phases d'aménagement ultérieures (Figure 13). La maçonnerie 11340, au sud, est conservée sur une longueur de 11 m. Sa largeur semble régulière (2,40 m environ). Elle est installée à la rupture de pente du rocher, dans une tranchée creusée dans un placage de loess. Sa mise en œuvre alterne des lits de gros blocs de micaschiste et de cailloux plus petits, sans liant.

Une seconde construction de pierre sèche s'appuie à l'est contre le parement nord de la maçonnerie 11340 (U.S. 11393). Cette construction a été dégagée sur une moins grande longueur que la précédente (4 m environ). Elle conserve en revanche davantage d'élévation et

présente au nord un parement constitué de moellons irréguliers calés par des éclats, au fruit très marqué. Les deux structures s'interrompent à l'est par un parement inégalement conservé. Celui de la structure 11340 n'est plus marqué que par une assise de gros blocs. Celui de la structure 11393 est en revanche mieux conservé. Il présente une mise en œuvre semblable à celle du parement nord, sans toutefois accuser de fruit. Ces deux parements, bien que s'interrompant au même niveau, présentent un axe sensiblement différent. D'autre part, si la structure 11340 semble conserver une largeur constante (2,30 m environ), celle de la maçonnerie 11393 s'amenuise sensiblement vers l'ouest.

Cette construction, reste non datée précisément mais est indubitablement antérieure aux plus anciennes maçonneries du château actuel. Elle peut correspondre aux ultimes vestiges d'une fortification du contour de l'éperon, totalement gommée ailleurs par les travaux de reconstruction ultérieurs.

Le premier château du Guildo, un éperon barré des XI^e-XII^e siècles

Les éléments de la première phase d'occupation du site mis au jour progressivement depuis 1999 permettent aujourd'hui de poser de nouvelles hypothèses quant à l'origine du château du Guildo (Figure 14). Ils forment un ensemble cohérent, situé à l'extrémité d'un éperon rocheux d'une superficie de 3000 à 4000 m². La défense est assurée principalement par l'abrupt des pentes bordées au nord et à l'ouest par l'estuaire de l'Arguenon, à l'est par une vallée humide. Au sud, un fossé creusé dans la roche sépare l'éperon du plateau à l'emplacement d'un étranglement naturel. Ces défenses sont probablement renforcées par un talus ou rempart, formé par les matériaux issus du creusement du fossé.

Cet espace défensif est divisé en deux parties inégales par un fossé bordé au nord par un talus. L'ensemble pouvait présenter une dénivellation de 2 à 3 m, éventuellement surmontée d'une palissade.

L'espace nord, à la pointe de l'éperon, abrite un bâtiment construit au moins partiellement en maçonnerie. Cette maison est elle-même cloisonnée et abrite dans sa plus vaste partie, à l'ouest, une aire domestique autour d'un ou plusieurs foyers. Sa partie orientale, plus réduite, semble dévolue aux chevaux. Les vestiges mis au jour s'apparentent à ceux des maisons mixtes, courantes en Bretagne⁶. La présence de tels bâtiments en milieu castral reste cependant beaucoup plus rare mais peut être rapprochée des vestiges médiévaux, probablement liés à une occupation seigneuriale réoccupant une portion de

5- Beuchet 2000

6- Comte et Batt 2006



Figure 13 - Vue des maçonneries 13340 et 13393, depuis l'est.

l'oppidum gaulois de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor), mis en évidence en 2006⁷. On ignore si ce bâtiment possédait ou non un étage logeable. Quelques fosses d'implantation de poteaux à proximité indiquent la présence d'autres constructions dans cet espace, sans qu'aucun plan ne puisse être restitué.

L'espace sud, plus restreint, abritait également des constructions sur poteaux plantés dont quelques fosses subsistent, sans qu'il soit possible d'esquisser le moindre plan. On peut sans doute restituer à cet endroit la basse-cour.

On ignore l'emplacement de l'accès à cette enceinte. Il est très probable qu'il se situait au sud, depuis le plateau via la basse-cour. La position du talus au nord du fossé de partition forme un second ouvrage défensif et plaide également en faveur de cette hypothèse.

On l'a vu, très peu d'éléments permettent de dater ces vestiges avec précision. La période de fondation reste totalement inconnue. Les quelques éléments de datation récoltés le plus souvent en position secondaire ne laissent pas entrevoir une occupation possible avant le XI^e siècle⁸. L'abandon du bâtiment de la haute-cour semble pouvoir être fixé, à partir du mobilier trouvé

sur les ultimes sols, un peu après 1200. Le site semble alors systématiquement démantelé, comme l'indiquent les remblais nivelant l'espace excavé du bâtiment et le rebouchage systématique du fossé interne à partir des matériaux du talus. Cette destruction systématique peut s'expliquer par la mise en œuvre d'un nouveau château fort, en pierre.

7- Ménez 2006

8- La présence du mobilier antique, mêlé à du mobilier pleinement médiéval, dans les remblais du fossé n'appartient pas à ce titre significative

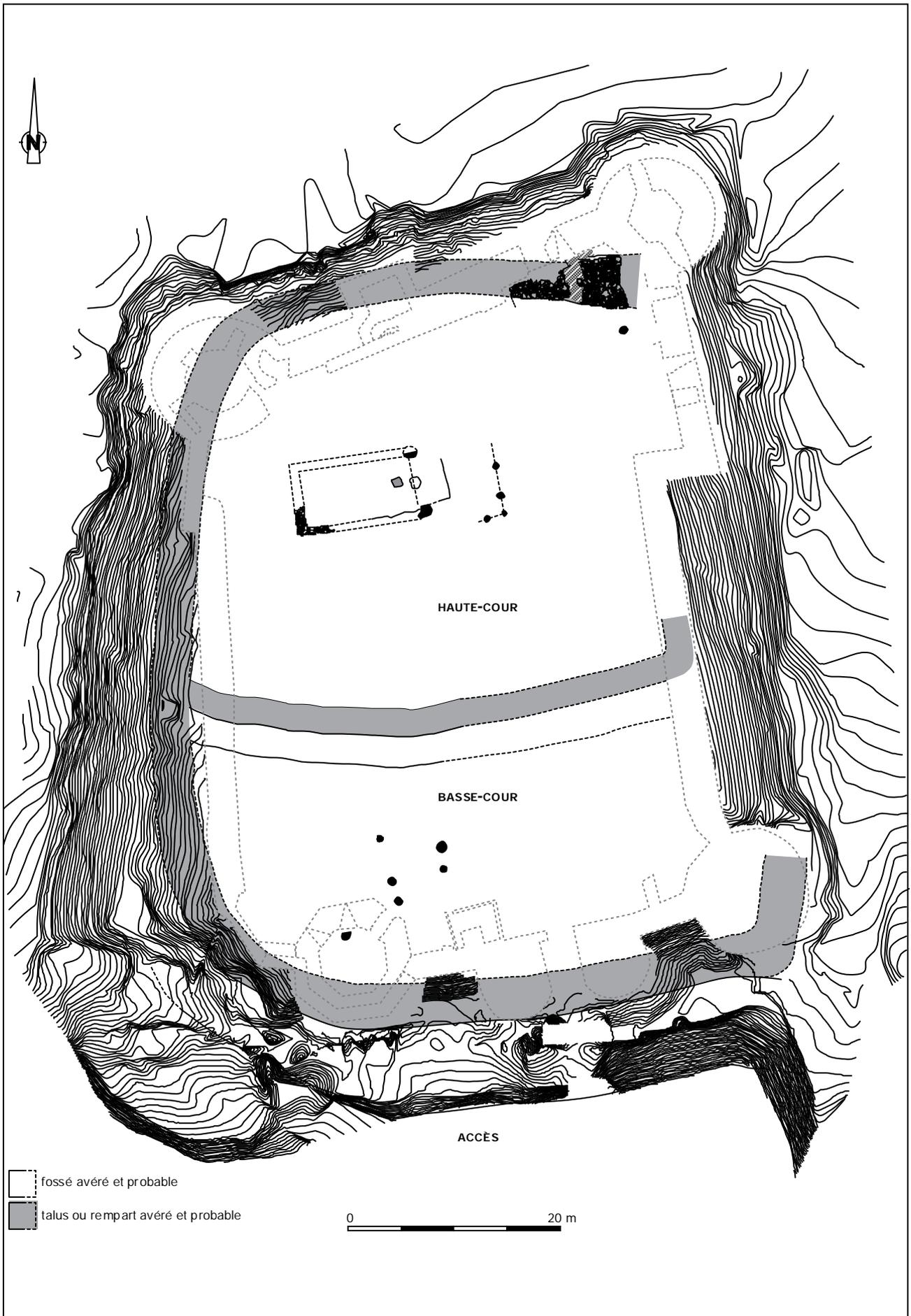
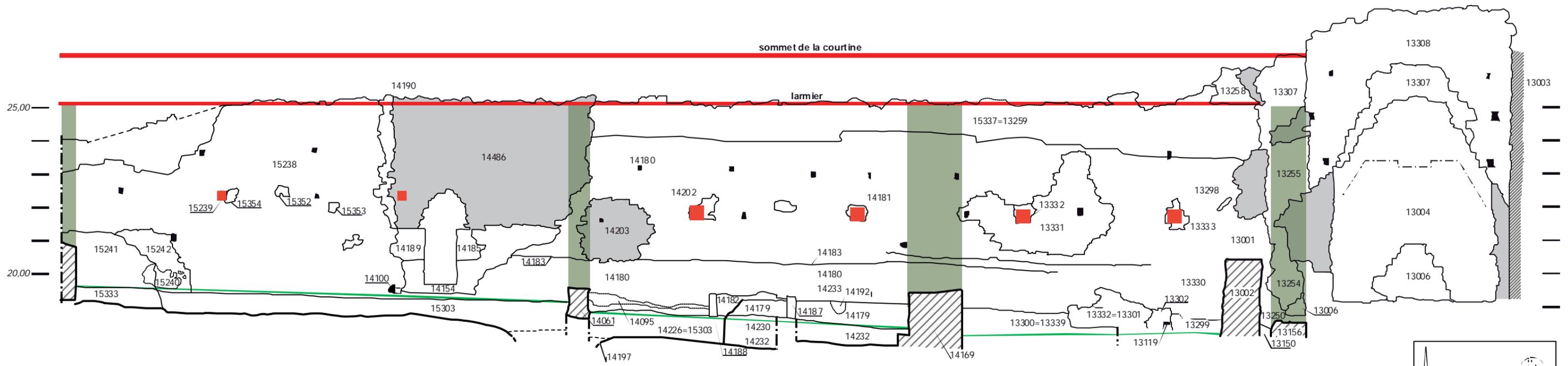


Figure 14 - Phase 1 - Plan restitué du château (vers 1200).



0 5 m ■ : arrachement. ▨ : maçonnerie en coupe. ■ : logement d'entrait. ■ : refend. — : niveau de sol.

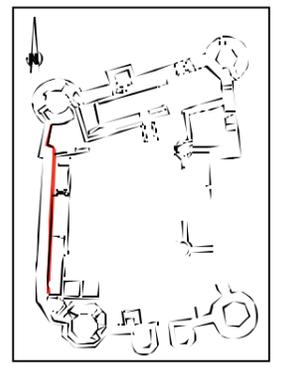


Figure 15 - Levé de la courtine ouest, élévation intérieure.

Phase 2 Le château du XIII^e siècle

Depuis 2000, la fouille met progressivement au jour les vestiges du premier château maçonné. D'importants vestiges de logis ont ainsi été dégagés sur le front nord lors du programme 2001-2003. Depuis 2002, d'autres éléments sont dégagés sur le front ouest. Ils viennent compléter notre connaissance de ce premier château. Ces niveaux les plus anciens n'avaient cependant pu être abordés que très partiellement lors du programme 2004-2006. La fouille 2007 a principalement porté sur ces premiers vestiges. L'analyse de la courtine ouest a également pu être achevée. Il est donc maintenant possible de présenter des résultats plus significatifs.

La courtine ouest

La courtine ouest a été étudiée à partir de 2001. La partie nord, étudiée lors du programme 2001-2003, présente une grande homogénéité de construction, correspondant à la mise en place d'une vaste cuisine liée à la tour d'angle nord-ouest⁹. Cet ensemble s'appuie au sud contre une construction beaucoup plus hétérogène, faisant l'objet de cette analyse. Le relevé de cette maçonnerie a été réalisé à partir d'orthophotographies. À l'intérieur du château, les observations et analyses des différentes maçonneries ont été réalisées au fil de l'avancement de la fouille. La mise en place d'un échafaudage et le nettoyage de la maçonnerie en liaison avec un

rejointoiement des parties sommitales a permis d'étudier le sommet de la construction.

Le parement extérieur a fait l'objet d'une étude plus succincte. Aucun échafaudage n'a pu être mis en oeuvre. La base de la construction a néanmoins été entièrement nettoyée et analysée durant la campagne d'été 2007. Les parties sommitales n'ont fait l'objet que d'un levé par orthophotographies.

L'élévation intérieure

La construction se développe sur une longueur de 40 m environ (Figure 15). Son élévation interne est de près de 5,50 m au sud et atteint presque 9,50 m au nord. La construction apparaît très hétérogène et les nombreux matériaux en remploi rendent l'analyse difficile. Les liants sont peu différenciés, composés essentiellement de loess. L'emploi de la chaux dans la maçonnerie reste très exceptionnel. Sur l'élévation étudiée, on ne la retrouve que très parcimonieusement utilisée, essentiellement pour la réalisation d'enduits. Les reprises sont nombreuses, le parement montre plusieurs arrachements. Certains, au nord, ont été manifestement remaillés récemment.

Malgré ces difficultés de lecture, il est possible de discerner deux principales phases de construction aux quelles s'ajoutent plusieurs étapes d'aménagement secondaires.

Les parties les plus anciennes conservées sont visibles essentiellement sur la moitié nord de la construction. La base de la maçonnerie présente une construction

9- Rapport de synthèse du programme 2001-2003 (Beuchet 2003)



Figure 16 - Vue de la fondation 13345 à droite, de la maçonnerie 14179 qu'elle soutient et de l'arase de celle-ci (U.S. 14233).



Figure 17 - Vue du massif 13258, en surplomb et lié à la maçonnerie 13330 et formant larmier. A gauche, le parapet, postérieur, est contemporain du démontage de la maçonnerie 13258.

assez soignée de moellons disposés en assises irrégulières liées au mortier de loess (U.S. 13300-14179). Elle repose sur une fondation composée de blocs disposés en assises très irrégulières (U.S. 13345). L'absence de parement et les vides très fréquents entre les blocs laissent entrevoir une fondation en tranchée pleine¹⁰. Cette fondation a été reconnue sur une hauteur d'environ 1 m et repose sur le rocher altéré (Figure 16). L'élévation 14179 s'interrompt très nettement par une arase horizontale bien marquée (U.S. 14233). Un impact thermique est visible sur le parement, au nord de la construction (U.S. 13250). Il est très nettement limité par l'arase 14233 et semble donc antérieur au dérasement de la maçonnerie.

Au sud, la maçonnerie 15241 peut être contemporaine. Elle reste difficile à lire, très largement masquée par un enduit plus récent (U.S. 15240). Elle est composée de moellons irréguliers de micaschiste, liés au mortier de loess. Elle repose sur une fondation de deux à trois assises, posées, sans liant visible, en tranchée pleine et reposant sur le rocher altéré.

La seconde phase de construction est composée du reste de l'élévation. Une fondation continue s'appuie au nord et

au sud contre les fondations 14232 (U.S. 15303). Elle est composée de blocs de micaschiste irréguliers, disposés en vagues assises dans une tranchée. La fondation apparaît plus soignée au franchissement du fossé 14197 dont elle coupe le comblement. Aucune rupture franche ne se distingue cependant. L'élévation est composée de matériaux en remploi, parfois brûlés. La disparité de modules, de traitement et de matériaux des moellons donne un ensemble très hétérogène. Toutefois, les éléments sont disposés en assises relativement régulières. Plusieurs planées peuvent être discernées et parfois suivies sur presque toute la longueur de la construction (U.S. 14183 et 15335). Plusieurs plaques de schiste ardoisier viennent également régler les assises.

A l'extrémité nord de l'élévation, une maçonnerie est aménagée en surplomb, soutenue par des plaques de schiste ardoisier (U.S. 13258). L'analyse réalisée lors des travaux en 2001 montre sa contemporanéité avec le corps du mur 13330. L'étude présentée dans le rapport 2006 a montré que cet aménagement correspond vraisemblablement à un larmier couronnant une toiture en appentis (Figure 17).

L'élévation montre plusieurs aménagements liés à sa mise en oeuvre. Sur les deux tiers nord, des trous de boulins sont disposés sur deux lignes horizontales

¹⁰- Nous n'abordons pas dans cette partie les relations entre la maçonnerie et son environnement stratigraphique. Ces analyses se sont présentées au titre de la présentation des différentes phases d'aménagement.

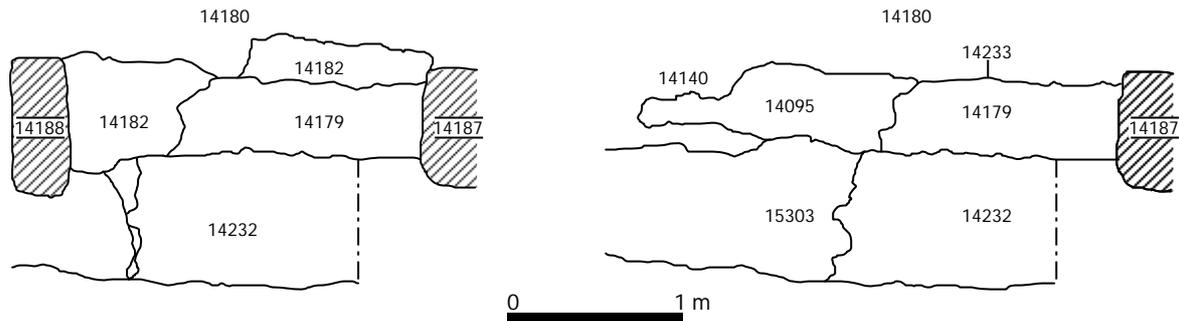


Figure 18 - Courtine ouest, élévation intérieure, détail.

distantes de 1,20 m environ. La distance entre les boulins de chaque ligne est variable. D'autres aménagements sont plus difficiles à lire, car partiellement masqués par une restauration abusive, très récente. Celle-ci est très nettement visible, employant un mortier de chaux très blanc, et correspond essentiellement au remaillage d'une large brèche du parement (U.S. 13331). Deux rebouchages plus petits sont venus reprendre des manques du parement, situés à une même altitude (U.S. 13333 et 14181). Au sud de la reprise 14181, un troisième manque du parement n'a pas fait l'objet de reprise. Il montre au sud un aménagement vertical très soigné, assimilable à un piédroit. La même remarque peut être portée sur la reprise 13333, au nord. Ces trois aménagements sont situés à une altitude constante et présentent un module similaire. Ils peuvent correspondre à l'ancrage d'entrants de charpente ou de poutres d'un plancher. Un quatrième ancrage peut être restitué à équidistance des reprises 14181 et 13333, correspondant à l'emploi de moellons plus petits dans la reprise 13331 (U.S. 13332).

Au sud, l'élévation plus dégradée ne conserve que quatre boulins marquant deux lignes horizontales distantes de 1,30 m. Une dégradation importante du parement peut signaler l'emplacement d'un about de poutre ou d'entrant. Signalons que ces éléments ne sont pas situés à la même altitude que ceux repérés sur la partie nord. On ignore la raison de ce décalage. L'élévation est en effet coupée au tiers sud par l'arrachement complet du parement d'une part et par le percement d'une poterne d'autre part.

Cette poterne a été très restaurée récemment (reprises 14185 et 14189). Les bases de piédroit d'origine, ainsi que le seuil, montrent toutefois un aménagement repéré dans la maçonnerie 14180-15238 (U.S. 14154).

De même, tous les autres aménagements visibles sur l'élévation sont postérieurs à la construction de la courtine. Ainsi, le programme 2004-2006 a mis en évidence la contemporanéité de la poterne 14154 avec l'ancrage d'une sablière à la base de l'élévation (U.S. 14100). Ces aménagements peuvent être liés à l'importante dégradation du parement dont les limites verticales au nord et au sud correspondent d'une part à l'ancrage 14100 et au refend 14061. Ce dernier s'adosse sur la maçonnerie et lui est donc également postérieur, en terme de chronologie relative.

Il en est de même pour les refends 14169 et 13002, au nord et 15049 au sud. Ce dernier présente sur sa face nord un enduit de chaux qui se poursuit à la base de la courtine sur les maçonneries 15241 et 15242 (U.S. 15240).

La face nord du refend 14061 est également recouverte d'un enduit de chaux que l'on retrouve à la base du parement 14140 (U.S. 14095). Un peu au nord, deux blocs de granite s'appuient contre la base du mur. Le programme précédent a montré que ces deux blocs encadrent une zone de feu dont l'impact a rubéfié les maçonneries. L'analyse de celles-ci a été poursuivie en 2007 et a montré que si le bloc 14187, au nord, est

installé dans un bûchage de la maçonnerie 14179, le bloc 14188 s'appuie contre la maçonnerie 14180 et masque la poursuite de l'enduit 14095 (Figure 18). Le piédroit a donc été déposé, ainsi que la maçonnerie 14182. Cette dernière très dégradée par la chaleur, est formée de blocs peu épais posés en doublage du parement et masquant également la poursuite de l'enduit 14095. Ces observations montrent donc que le foyer formé par les deux blocs 14187 et 14188 n'intervient que dans une phase relativement tardive de la construction.

Plus au nord, un autre impact de feu a rubéfié la courtine profondément, dégradant très fortement le parement au point de masquer la liaison entre les maçonneries 13300 et 13001 (U.S. 13331). Cette trace de feu ne semble pas limitée par des aménagements sur le parement. Elle est antérieure au sol dallé 13131 qui la masque partiellement, ainsi qu'à la reprise 13302 et à l'ancrage de poutre 13119, contemporains du sol 13121.

Enfin, on remarque que l'arase horizontale marquant le sommet de la courtine correspond à la base de la maçonnerie en surplomb 13258. Cette dernière semble avoir été démontée pour l'aménagement d'un chemin de ronde assez tardif, dont les vestiges du parapet sont visibles au sommet du parement extérieur (Figures 17 et 19).

30



Figure 19 - Vue du sommet de la courtine ouest en cours de consolidation. On remarque le parapet au nu du parement extérieur, à droite.



Figure 20 - Vue du placage de grand appareil 15338, collé sur le blocage d'une maçonnerie antérieure.

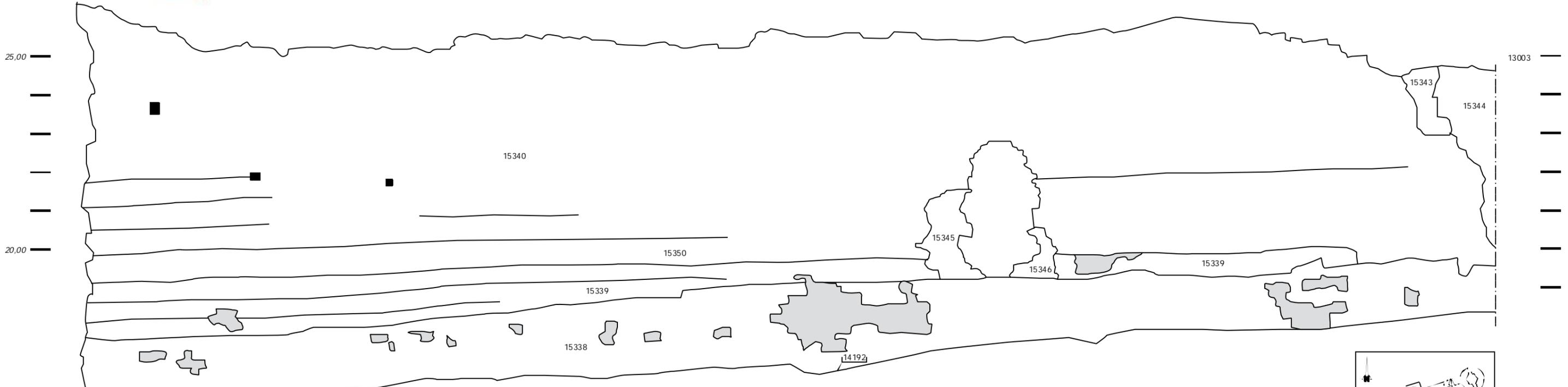
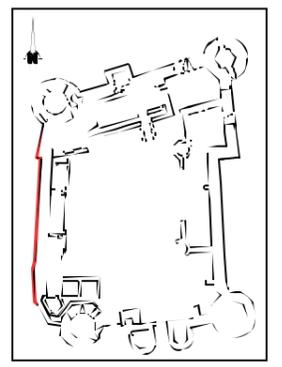


Figure 21 - Levé de la courtine ouest, élévation extérieure.

0 5 m : arrachement.



L'élévation extérieure

L'élévation extérieure est conservée sur une hauteur de 6,50 m au sud et de 10,50 m au nord (Figure 21). Comme l'élévation intérieure, l'hétérogénéité des matériaux qui la composent, souvent en remploi, rend son analyse difficile. Cette difficulté est encore accentuée par la topographie interdisant une vision à « bonne distance ». Seule la partie basse a pu faire l'objet d'un nettoyage et d'observations rapprochées. Signalons que la lecture des parties hautes est rendue encore plus difficile par la présence de lichen.

La construction présente un pan de mur principal long de 36 m. Il sert d'appui au nord au bloc de maçonnerie abritant la cheminée de la cuisine étudiée en 2001-2003. Cette construction de grand appareil, très homogène et liée à la tour nord-ouest, n'a pas fait l'objet d'observations nouvelles. On rappelle toutefois l'inachèvement de ce programme de construction, attesté par le harpage d'attente toujours visible. Au sud, la courtine marque un retour vers l'est et montre une rupture très nette dans sa mise en oeuvre.

La base de l'élévation est composée d'une maçonnerie de grand appareil de micaschiste liée au mortier de chaux blanc, riche en mica noir et en quartz, dont les blocs forment des assises assez régulières (U.S. 15338). Le sommet du glacis montre une déclivité régulière vers le nord, parallèle à la pente naturelle du rocher. Le glacis épouse à sa base deux creusements dans le rocher. Au nord, une fosse profonde d'1 m environ reste inexplicée. Au milieu de la courtine, une dépression plus douce marque le vestige du fossé 14197 très altéré.

Plusieurs arrachements dans le parement montrent que ces blocs sont très peu épais et ne sont qu'un placage collé contre un noyau de petits moellons ennoyés dans un mortier de loess jaune pâle (Figure 20). Cette maçonnerie est liée au parement visible immédiatement au dessus du talus de grand appareil (U.S. 15339). Ce parement de moyen appareil, composé de moellons équarris est disposé en assises assez régulières, rattrapant la pente du terrain. Elle s'achève à son sommet par une arase horizontale visible sur toute la longueur de la construction (U.S. 15350). Elle est surmontée par une maçonnerie constituée de matériaux assez hétéroclites disposés en assises irrégulières, dans laquelle on peut parfois distinguer des planées (U.S. 15340). La principale, visible essentiellement au nord à une altitude voisine de 20,75 m correspond à celle repérée sur l'élévation interne (U.S. 14183). Le sommet de la construction semble privilégier les moellons de plus petit module.

Deux aménagements sont visibles dans la courtine et sont tous les deux postérieurs à la construction. La poterne est repercée dans la maçonnerie 15340. Les reprises 15345 et 15346 correspondent à la mise en place de son encadrement, disparu. Un second aménagement est visible au sommet de la construction, au sud. Il s'agit d'une ouverture de tir pour arme à feu (U.S. 15344).

La partie la plus ancienne de cette construction semble donc correspondre à la maçonnerie médiane 15339, ainsi qu'au noyau du talus sur lequel elle repose. L'arase supérieure de cette maçonnerie (U.S. 15350) correspond en altitude avec celle visible au nord sur l'élévation intérieure, au sommet des plus anciens vestiges (U.S. 14233). Cette construction peut donc former le vestige d'une première courtine.

Dans les parties supérieures, la similitude de mise en oeuvre des parements internes et externes plaident en faveur d'une seule construction, venant dans un second temps. On note que ces deux maçonneries servent d'appui au nord à la construction en grand appareil de la cheminée de la cuisine. En revanche, le placage du glacis 15338 s'appuie très nettement contre la harpe d'attente et lui est donc certainement postérieur. Il forme donc une reprise en sous oeuvre de la courtine et correspond à une phase de travaux assez tardive. On remarque par ailleurs que le mortier de chaux utilisé pour coller ce plaquage sur le noyau plus ancien a également été utilisé pour rejointoyer ponctuellement les maçonneries 15339 et 15340. Enfin, l'aménagement de la canonnière 15344 correspond à l'aménagement d'un poste de tir en liaison avec l'aménagement d'une terrasse d'artillerie aménagée vers 1600 dans l'angle sud-ouest.

Le bâtiment nord (zone 13)

Le programme 2004-2006 a mis au jour dans la partie nord de la zone d'étude les vestiges d'une construction matérialisée par une maçonnerie de moellons de micaschiste, large de 0,80 m environ et conservée sur une hauteur de deux assises au maximum (U.S. 13311, Figure 22). Le liant est constitué d'un mortier de less très clair. Cette maçonnerie a été observée sur une longueur de 6 m au maximum. Elle sert d'appui à l'est à deux maçonneries montrant une mise en œuvre très proche. La plus importante constitue probablement une réparation de la construction 13311 (U.S. 13356). Elle présente à l'est un parement soigneusement maçonné, conservé sur une longueur de 2 m environ. Elle ne semble pas s'être poursuivie vers le sud au-delà de sa limite actuelle, marquée par un bloc formant un angle net. Cette extrémité est doublée par une nouvelle construction, longue de 0,90 m environ, parementée à l'ouest et lui faisant face (U.S. 13354). Cette maçonnerie présente une mise en œuvre tout à fait identique à la construction 13356 et en est distante de 0,20 m environ. Elle ne semble s'être poursuivie ni vers le nord, ni vers le sud et ne former qu'un aménagement très ponctuel.

Près de l'extrémité sud de la maçonnerie 13311, la construction 13312 semble former un aménagement analogue. Ce bloc maçonné, large de 0,70 m présente au nord et au sud deux parements de mise en œuvre identique à celle de la maçonnerie 13311. Un aménagement grossièrement carré, de 0,20 m de côté environ, le traverse de part en part.

Au nord, les vestiges de maçonnerie 13346, très dégradés, conservent deux parements qui se font face, à une distance de 0,20 m environ (Figure 23). Ils peuvent marquer un aménagement semblable aux maçonneries 13312 et 13354. Rien ne subsiste en revanche de la probable poursuite de la construction 13311 dans ce secteur. Elle semble avoir été totalement épierrée au cours de la construction de la maçonnerie 13126 lors de la phase suivante dans une large tranchée de fondation (U.S. 13362). La fouille de la banquette entre ces deux maçonneries, en 2007, n'apporte aucun élément complémentaire.

Un lambeau de sol de terre battue est conservé sur 0,5 m² environ, immédiatement à l'ouest du mur 13311 (U.S. 13357). Il repose à l'est directement sur le substrat rocheux aplani. À l'ouest, il recouvre une succession de niveaux de terre sableuse, observée jusqu'à la base de la courtine (U.S. 13214, 13359 et 13344 et sous-jacents, sections 158 et 185, Figure 22).

Un sondage pratiqué jusqu'au substrat montre que le niveau 13344, composé de terre très sableuse avec quelques blocs erratiques est probablement d'origine

naturelle et lié à l'altération du micaschiste. Il a été coupé par la tranchée de fondation de la base de la courtine 13345 (U.S. 13387). Le long de la courtine, le niveau 13342, composé d'éclats de taille et le 13359 qui le surmonte sont liés à la construction de la courtine. Le niveau 13214 semble former un sol de terre battue, recouvrant les niveaux de chantier.

L'espace délimité à l'est par le mur 13311 et à l'ouest par la courtine forme donc le plus ancien bâtiment mis au jour dans cette zone. On ignore son extension vers le nord. Il est cependant probable qu'il fonctionne avec les vestiges de construction mis au jour lors du programme 2001-2003 dans l'angle nord-ouest (Figure 24).

Un sondage a été pratiqué dans un secteur inexploité alors, entre les deux murs successifs limitant au sud une cuisine d'une phase postérieure. Aucun élément ancien n'a été mis au jour. Seuls des remblais riches en gravats provenant d'une destruction ont été observés, coupés par les tranchées de fondation des deux murs de la cuisine (remblais 13371 à 13374, coupés par les creusements 13189 et 13347, section 188). On remarque par ailleurs que ces remblais reposent directement sur le substrat, sans interface naturelle et sont donc postérieurs à une phase de creusement ou d'arasement qui a pu gommer tout vestige de construction.

Au sud, le bâtiment ne semble pas s'être étendu au-delà de la limite actuelle de la maçonnerie 13311. Celle-ci ne semble pas s'être poursuivie comme le montre le retour vers l'ouest du creusement 13353 dans lequel elle est installée.

La destruction de ce bâtiment semble avoir été brutale et causée par le feu, comme l'indique l'impact thermique important observé tant sur les sols que sur la base de la courtine ouest. Les matériaux sont ici totalement rougis par la chaleur et le mortier de less lui-même est rubéfié. Ces stigmates sont circonscrits à la maçonnerie 13300 et ne sont plus visibles sur les parties supérieures de la construction. Celle-ci montre toutefois des blocs rubéfiés épars, indiquant leur réemploi lors de la reconstruction (U.S. 13303).

Si quelques indices montrent que la courtine ouest garde pour l'essentiel son tracé originel, aucune autre trace de construction venant s'y adosser n'a été observée pour cette phase. Seuls les niveaux d'altération du rocher, équivalents au niveau 13344 ont été observés, recoupés par les tranchées de fondation des deux phases de construction de la courtine. Toutefois, la présence de bâtiments en charpente, éventuellement posés sur des solins ou fondés ou des sablières ne peut être écartée à priori. Ces vestiges, fugaces, ont alors disparu lors des phases d'aménagement postérieures.

Immédiatement au sud de l'ancien fossé 14197, la fouille avait mis en évidence en 2006 les vestiges



Figure 23 - Vue des maçonneries 13311-13356 et 13346 depuis le sud.

très arasés d'une construction orientée est-ouest (U.S. 14196, Figure 25). Elle avait alors été rattachée à une phase plus récente de l'occupation du château, en lien avec le bâtiment des communs. Un nouvel examen de cette zone montre qu'un vaste espace au sud et à l'est de cette maçonnerie a manifestement fait l'objet d'un aplanissement (U.S. 15204, Figures 25 et 26). Ce creusement est manifeste à proximité de l'entrée actuelle où il forme une véritable marche, haute de 20 cm environ. Cet aplanissement a presque totalement fait disparaître la fosse de poteau 15318 et lui est donc postérieur. Il est peu probable qu'un tel travail de terrassement ait été réalisé pour l'aménagement d'une cour. L'hypothèse de travaux préparatoires à l'implantation d'un bâtiment, dont il ne reste presque aucune trace, est plus plausible. Cette hypothèse est encore renforcée par la présence de traces de deux foyers. Le premier, mis au jour en 2006, est accolé à la maçonnerie 14196 (U.S. 14193). Le second n'est signalé que par la rubéfaction de la roche, sans aucune trace d'aménagement (U.S. 15319). Ce bâtiment pouvait avoir une largeur interne de 5 à 6 m. On ignore en revanche totalement sa longueur. Toute trace en a disparu à l'ouest lors de travaux postérieurs. Il se prolonge en revanche à l'est hors des limites actuelles de la zone d'étude.

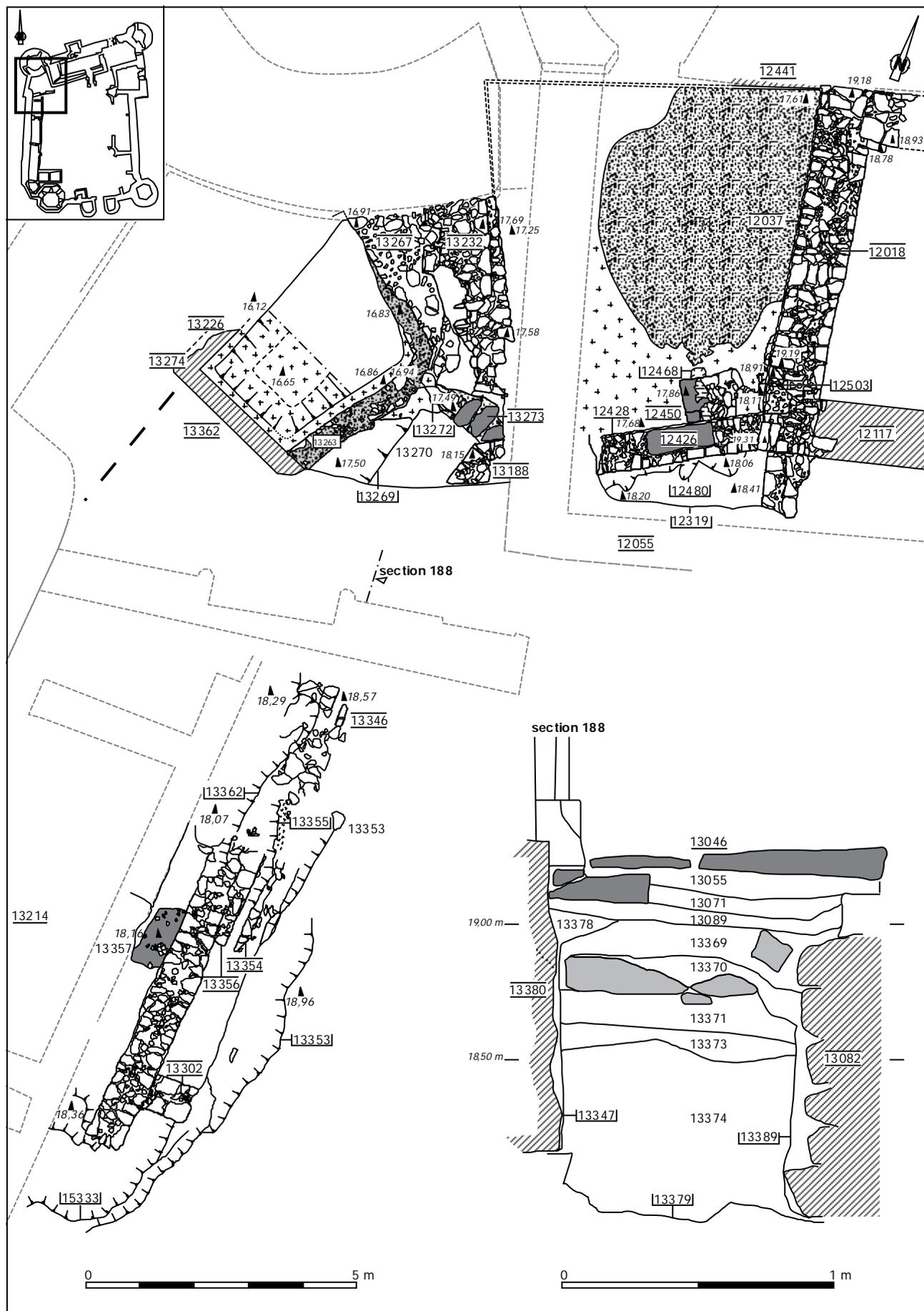


Figure 24 - Phase 2 - Plan des vestiges mis au jour dans la zone 13.

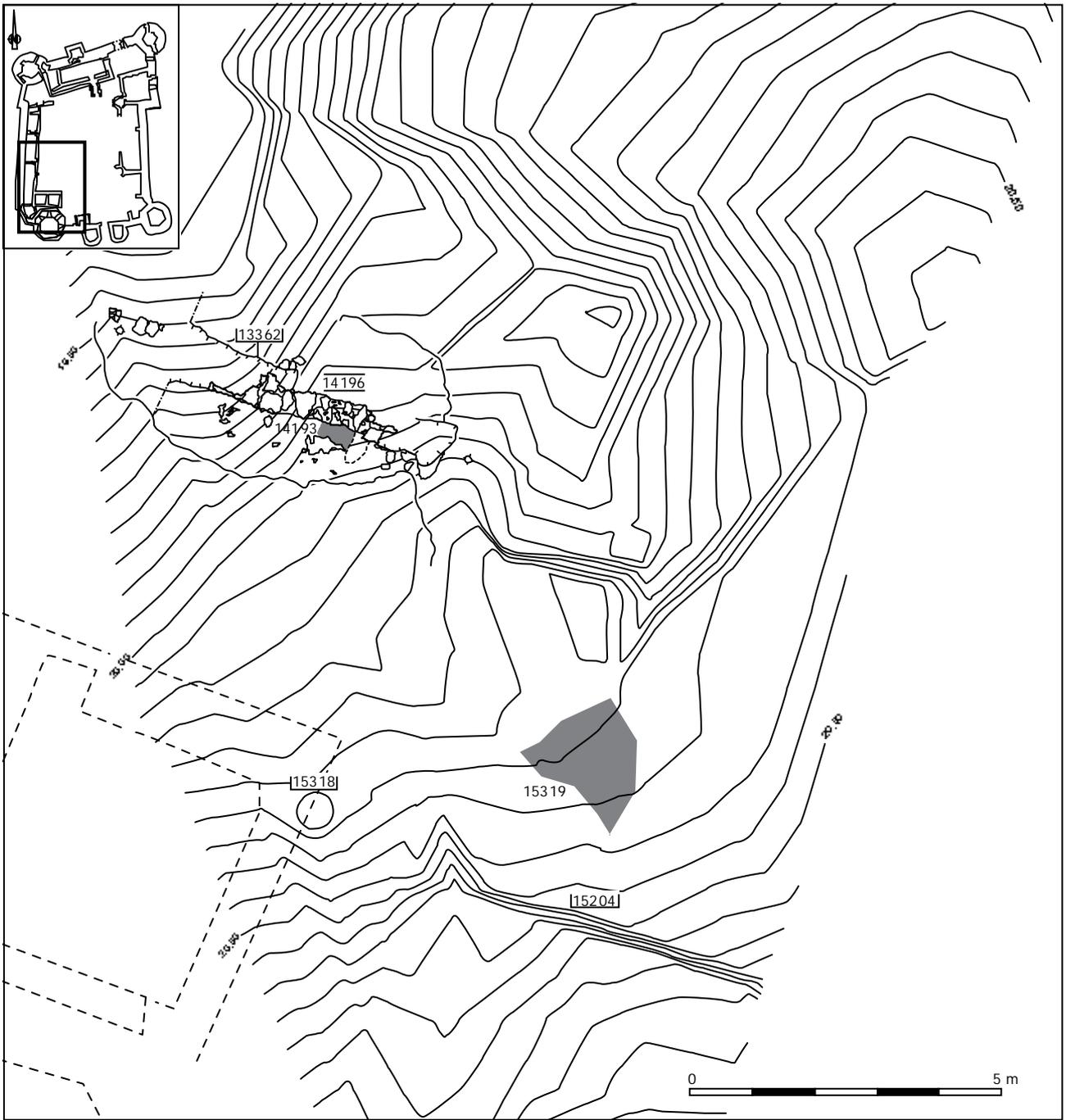


Figure 25 - Plan des vestiges zone 15, phase 2.



Figure 26 - Vue de l'aménagement du rocher 15204 et du foyer 15319, depuis l'ouest.

Datation et interprétation des vestiges

Très peu d'éléments nouveaux viennent compléter les données fournies pour cette phase par les précédents programmes (Figure 27). L'analyse des maçonneries de la courtine met cependant en évidence que la base de celle-ci correspond probablement à cette période. Rien ne permet de remettre en cause l'hypothèse de la présence d'une tour dans l'angle sud-ouest, comme le montrent les restes d'un glacis aménagés dans le rocher, mis en évidence dès 1997. Aucun élément nouveau n'a été mis au jour au nord, ou des vestiges très arasés permettent de restituer partiellement le plan d'un vaste bâtiment en équerre. Celui-ci montre de nombreuses traces de réfections ou de transformations, sans qu'il soit possible d'en établir précisément la chronologie.

La qualité de l'architecture et des décors mis au jour en 2002-2003 permettent de restituer ici l'emplacement du logis seigneurial. D'autres bâtiments occupaient l'espace actuel de la cour. Ceux-ci sont toutefois trop arasés pour permettre même d'en restituer un plan cohérent. Ainsi en est-il de l'aménagement du rocher mis en évidence en 2007 à proximité de l'angle sud-ouest. Aucun élément nouveau ne permet d'affiner

la chronologie de cette phase. On peut toutefois reprendre les arguments présentés en conclusion de la phase précédente pour évoquer l'hypothèse d'un démantèlement systématique de l'enceinte de terre et des bâtiments qu'elle abritait lors de la construction du château de pierre. Il ne semble pas avoir eu de hiatus entre ces deux occupations et on peut donc supposer que les éléments trouvés sur les derniers sols de la maison datent la destruction de celle-ci, liée à la mise en place de la nouvelle forteresse. Si ces éléments sont trop peu nombreux et trop peu caractéristiques pour permettre de proposer une chronologie très précise de ces événements, ils les situent cependant dans la première moitié du XIII^e siècle au plus tôt¹¹.

Nombre des vestiges de cette phase montrent des traces d'une destruction violente, par incendie. Aucun élément sur ces épisodes n'a été livré par la fouille de 2007. De nombreux éléments, fournis par les programmes antérieurs permettent cependant de situer cette destruction au milieu du XIV^e siècle et de la rattacher très vraisemblablement aux troubles des guerres de succession de Bretagne.

11- Nous ne reprenons pas ici la totalité des éléments de datation présentés dans le rapport de synthèse de 2003, tant pour la chronologie de la construction que pour celle de la destruction des éléments de cette phase

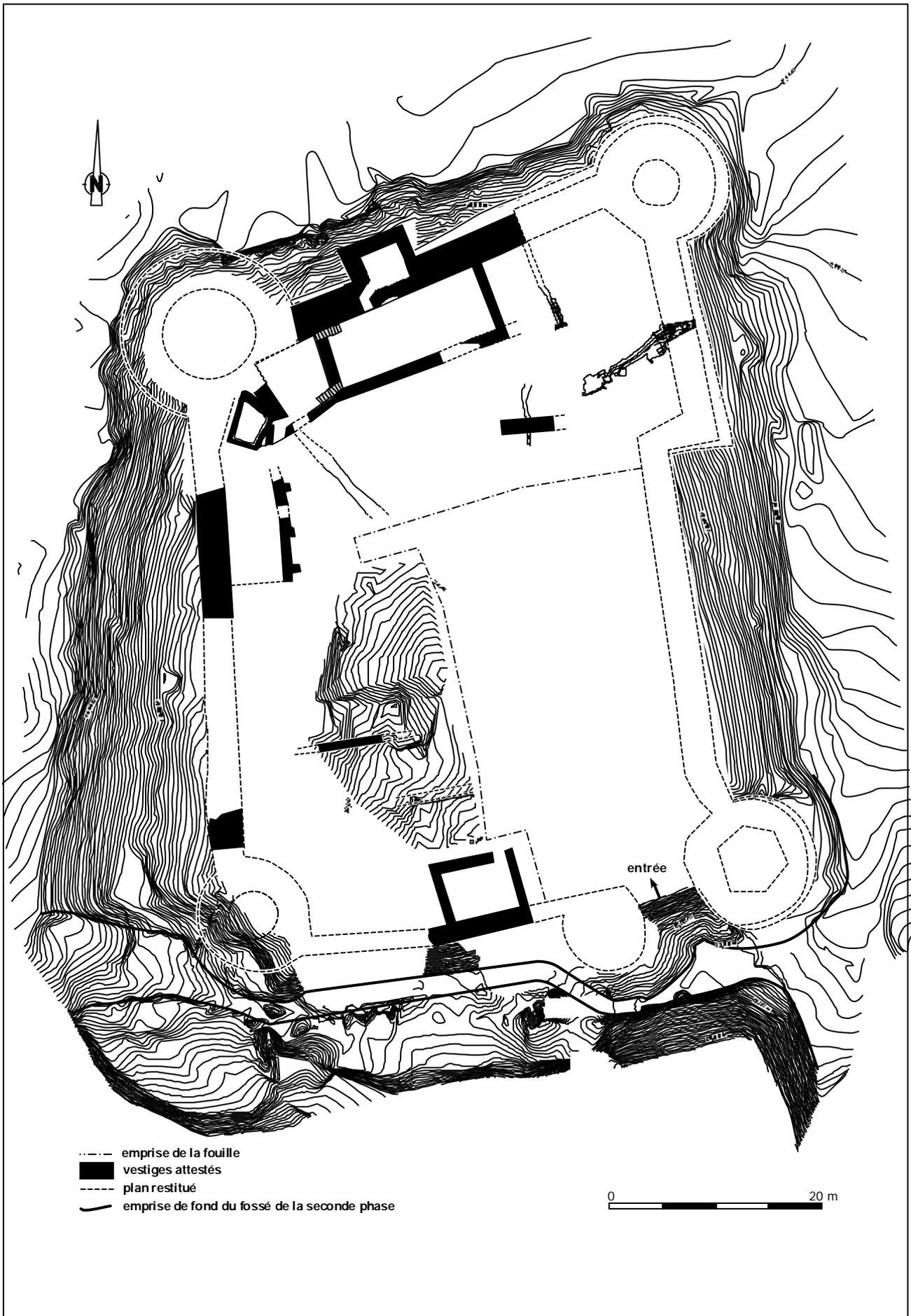


Figure 27 - Phase 2 - Plan restitué du château.

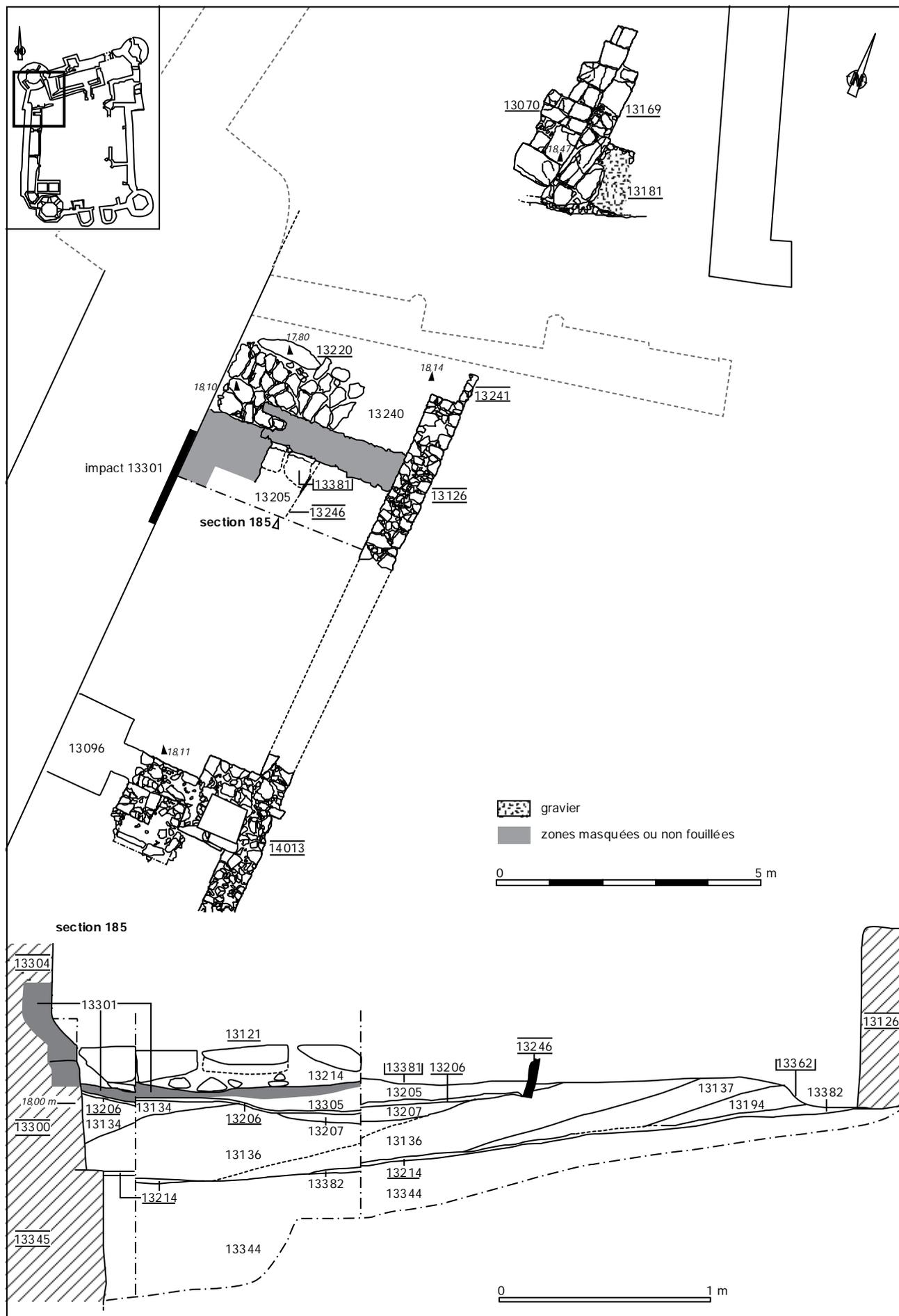


Figure 28 - Phase 3-1 - Plan de détail de la zone 13 et section 185.

Phase 3

La reconstruction du château et la construction des communs

La présence d'un long bâtiment adossé à la courtine ouest avait été mis en évidence lors du programme 2001-2003. L'architecture et la nature peu soignée des aménagements intérieurs de celui-ci (les sols notamment) indiquaient une fonction probablement domestique ou de service. Son étude a été l'objet principal du programme de recherche 2004-2006. Cette étude avait permis de confirmer la présence d'un long corps de bâtiment adossé à la courtine, ainsi que sa vocation domestique. Elle n'avait cependant pu être achevée, notamment au sud, et bien des questions restaient en suspens. Plusieurs éléments pouvaient toutefois être posés comme certains et nombre d'hypothèses pouvaient être formulées, en attendant leur validation lors de l'achèvement de la fouille. Seule les dernières occupations, postérieures au milieu xv^e siècle avaient été totalement étudiées et avaient fait l'objet d'un exposé complet des résultats sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Une importante phase de reconstruction fait suite à la destruction violente du château. L'analyse des élévations de la courtine met en évidence que la plus grande partie de celle-ci correspond à cette phase de travaux (U.S. 15238, 14180 et 13330). Cette phase voit la mise en place du bâtiment des communs adossé à la courtine. Le mur de façade sur cour de celui-ci se développe sur une longueur de près de 35 m. Il montre un état de conservation très médiocre. Son élévation n'est généralement conservée que sur quelques assises. Elle ne dépasse à aucun moment 0,80 m et la maçonnerie a été totalement épierrée sur 3 m, au nord. La construction est constituée principalement de moellons de micaschiste, disposés en assises irrégulières liées au mortier de loess jaune pâle. La mise en oeuvre, irrégulière, présente parfois des ruptures traduisant davantage des étapes de travaux que des phases de restructuration.

La zone 13

La section pratiquée en 2002 dans les remblais situés à l'intérieur du bâtiment nord a été reprise. La coupe a été reculée et de nouvelles observations ont permis de réinterpréter en grande partie la stratigraphie (section 185, Figure 28 et diagramme stratigraphique 1). Les gravats issus de la destruction du bâtiment de la phase antérieure sont recoupés par une tranchée creusée pour l'implantation du mur de façade 13126 (U.S. 13207, 13136, 13137, 13194, 13337 et 13310, tranchée 13362). Leur surface a été nivelée, avant de recevoir plusieurs aménagements. Un sol très compact s'est formé en surface des remblais au cours des travaux (U.S. 13206). Une chape de loess jaune pâle, très pur, recouvre les

remblais à l'ouest (U.S. 13205). Elle est limitée à l'est par une dalle plantée de chant dans les remblais sous-jacents (U.S. 13246). L'orientation de cette dalle, correspond à la limite orientale d'un dallage de schiste ardoisier gris, mis en évidence au nord de la section dès 2002 (U.S. 13220). La reprise de l'étude de ces niveaux en 2007 a mis en évidence la liaison du sol 13220 et de la chape 13205 qui garde l'empreinte de deux dalles, cassées et arrachées lors de la phase suivante (empreinte 13381, Figure 29). De même, le réexamen de la stratigraphie montre que la surface de la chape 13205 présente une intense rubéfaction liée à une exposition prolongée à des températures élevées (U.S. 13301). La surface de cette chape n'est pas conservée. Elle semble avoir été tronquée par un terrassement lié à la mise en place du sol 13121, postérieur. L'impact thermique correspond en revanche en altitude et en plan à celui visible sur l'élévation de la courtine ouest. Celui-ci a rubéfié les mortiers et fortement dégradé le parement des maçonneries 13300 et 13330 (Figure 30) traduisant un feu intense et prolongé. Aucun aménagement n'est visible dans l'élévation, pouvant traduire la présence d'un système d'évacuation des fumées du foyer adossé à la courtine. Il est possible que ces traces, parfois fugaces, aient disparu lors d'une campagne de restauration récente mise en évidence par l'analyse de l'élévation.

Le précédent programme de fouille avait montré la contemporanéité du sol dallé 13220 et d'un sol d'arène très indurée 13240, affleurant au niveau du seuil de la porte 13241 visible au nord du mur 13126. Au sud, l'épierrement du mur de façade rend difficile la lecture de sa liaison avec le refend 13096. Le réexamen de cette zone ne permet pas de déterminer précisément une mise en place différée de ces maçonneries. Le réexamen des données de fouille de 2002 et 2003 n'apporte pas plus d'éléments. Contrairement aux hypothèses proposées dans le précédent rapport, la mise en oeuvre de ces deux maçonneries au cours d'une même phase d'aménagement des communs apparaît aujourd'hui comme la plus probable.

On ignore l'extension de la pièce vers le nord. La construction de deux murs successifs lors des phases postérieures a totalement détruit tout vestige de la clôture de ce côté. Toutefois, plusieurs sols, contemporains de cette phase, ont été mis au jour dans l'angle nord-ouest lors du programme 2001-2003. Leur position exclut leur appartenance à cette pièce et ils fixent donc l'extension maximale de celle-ci (U.S. 13076, 13169 et 13181).

L'analyse montre donc que le sol 13220, la chape 13205 et la dalle de chant 13246 forment un seul aménagement. Celui-ci a été partiellement tronqué pour la mise en place du dallage 13221 lors d'une phase postérieure. Cette troncation a essentiellement touché la surface d'un



Figure 29 - Vue de l'arrachement 13381, depuis l'est. Au fond, on remarque l'impact thermique 13301.

probable foyer dont ne subsiste que l'impact thermique visible à la fois dans la chape 13205 et sur l'élévation de la courtine. On remarque par ailleurs que le sol 12220 ne semble pas s'être poursuivi au sud au-delà de l'empreinte des deux dalles visibles dans la chape 12205, et que cette limite semble également marquer l'extension nord des traces de chauffe. On note encore une forte déclivité du sol 13220 vers le nord-ouest, correspondant à un probable aménagement d'évacuation d'eaux par un caniveau, dont la dalle plus importante conservée dans la partie la plus basse du sol pourrait former un ultime vestige, le reste de la conduite ayant été détruite par les constructions ultérieures. Cette association d'un très probable caniveau et d'un important foyer permet de poser l'hypothèse de la présence d'une cuisine desservant la salle adossée à la courtine nord, mise en évidence lors des précédents programmes.

La zone 14

Au sud, l'analyse de l'élévation de la courtine montre que celle-ci a fait l'objet d'une reconstruction presque totale. L'ancienne maçonnerie, vestige de la phase antérieure, est arasée afin de recevoir la nouvelle construction (arase 14233 et U.S. 14180). La fouille des niveaux au pied de la courtine montre que ceux-ci ont été recoupés lors de ces travaux pour la mise en oeuvre de la fondation de la nouvelle maçonnerie (sections 179 et 180, Figure 31). Un niveau de terre ocre, sableuse, forme la base de la stratigraphie (U.S. 14221). Elle peut être d'origine

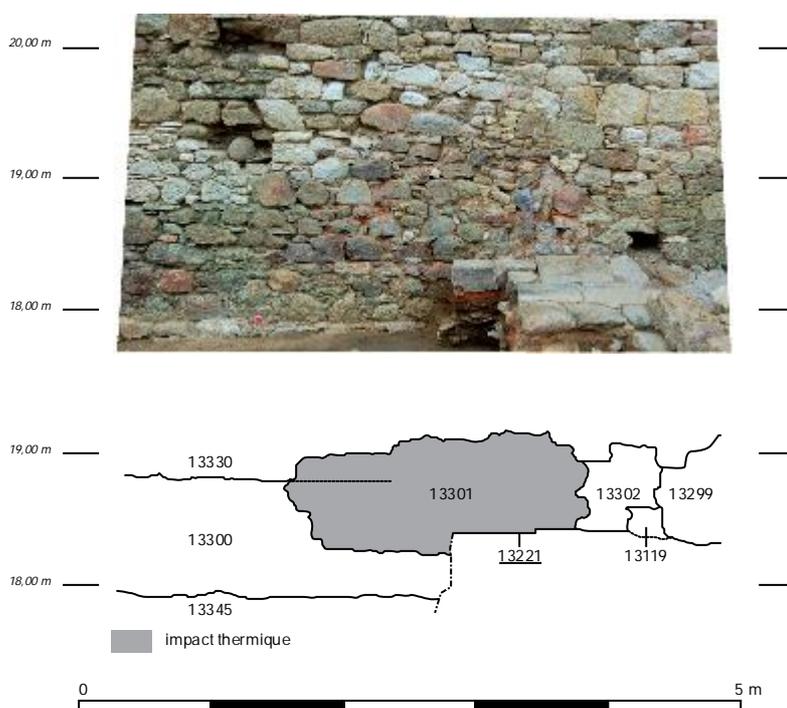


Figure 30 - Levé orthophotographique de l'impact thermique 13301 et interprétation.

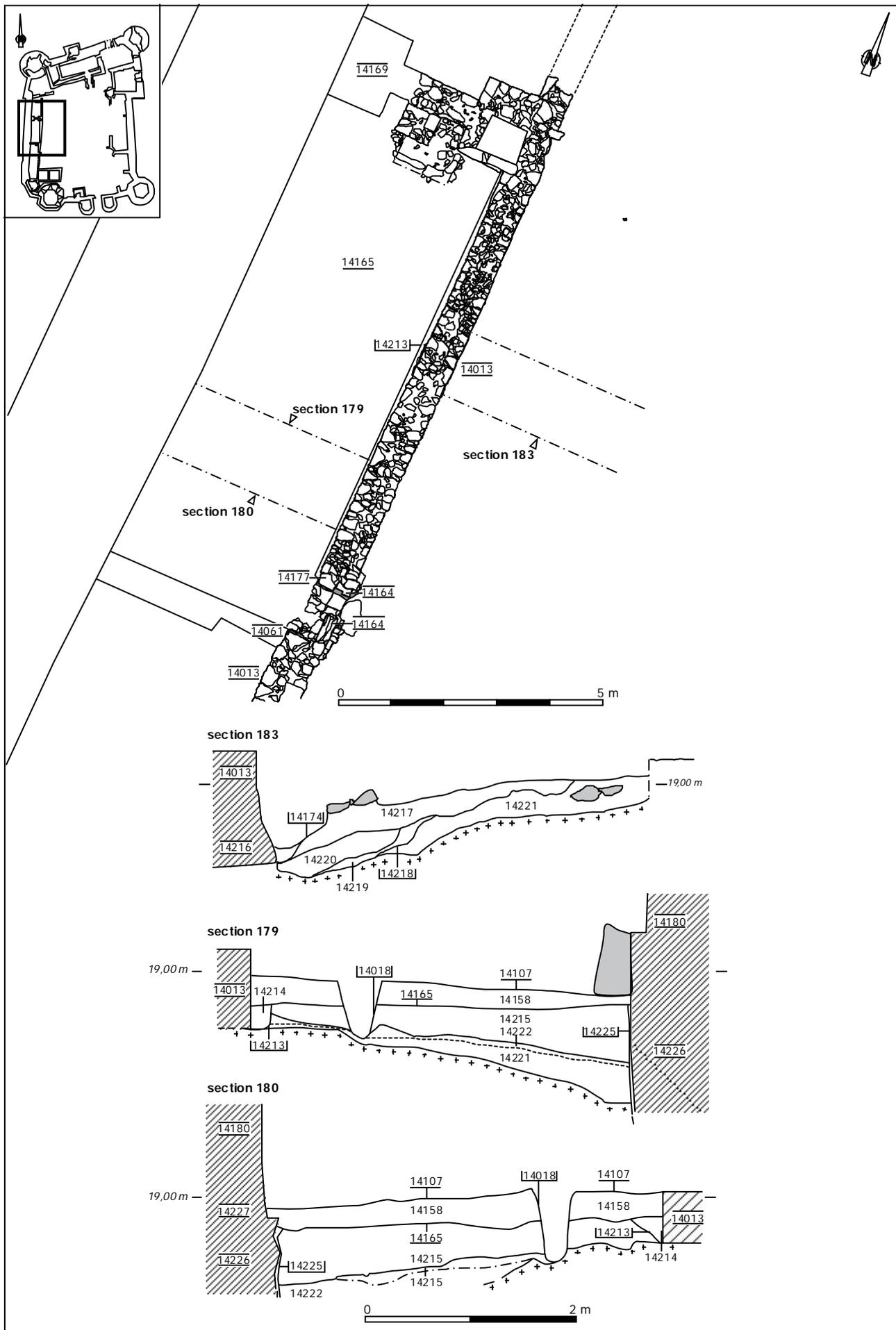


Figure 31 - Phase 3 - Plan de détail de la zone 14, sections 179, 180 et 183.



Figure 32 - Vue du refend 14169.



Figure 33 - Vue du refend 14061.

naturelle, liée à la dégradation du micaschiste formant le socle rocheux. Elle est surmontée d'un niveau plus brun, assez homogène et compact, pouvant marquer un vieux sol (U.S. 14222). Ce sol est recouvert par un remblai, de nature très proche des strates inférieures, bien que plus riche en blocs et pierraille (U.S. 14215). La fondation 14226 est construite dans la tranchée 14225 qui recoupe ces trois niveaux.

À l'est, le mur 14013 forme le mur de façade du commun, dans le prolongement du mur 13126. Il est construit dans une tranchée étroite recoupant également les niveaux 14215 et sous-jacents (tranchée 14213). À l'extérieur, cette tranchée est plus évasée (section 183). Elle recoupe des remblais de terre sableuse comparables à 14215, recouvrant directement le niveau d'altération du socle 14221. On note que celui-ci semble avoir fait l'objet ici d'un terrassement ponctuel (creusement 14218).

Au nord, le refend 14169 est le pendant de la maçonnerie 13096 de la probable cuisine de la zone 13. Sa fondation est constituée de gros moellons formant une semelle débordante à l'ouest, construite dans une tranchée recoupant le niveau 14215 (Figure 32). À l'est il est directement fondé sur le micaschiste affleurant. Sa maçonnerie ne semble chaînée ni avec celle de la courtine, ni avec le mur de façade 14013.

Au sud, le refend 14061 ferme l'espace. Cette maçonnerie, étudiée lors du programme précédent, repose sur le remblai 14215, formant le comblement superficiel de l'ancien fossé 14197 (Figure 33). La présence de cette structure ancienne, comblée, ne semble pas avoir perturbé outre mesure les constructeurs. Comme le refend nord, cette séparation s'appuie contre la courtine à l'ouest et le mur de façade à l'est, sans aucune liaison.

L'espace ainsi délimité est long de 9,60 m pour une largeur de 3,70 m. Son sol est formé par la surface du remblai 14215, aplani et tassé (sol 14165). Ce sol montre une pente générale régulière du sud vers le nord de l'ordre de 5 % environ. Une unique porte s'ouvre à l'extrémité sud de la façade sur cour (Figure 34). L'encadrement de la baie est très dégradé par des travaux de rehaussement postérieurs. Elle ne conserve de son état original que la base des deux piédroits de micaschiste (U.S. 14164). Son seuil a été déposé pour être surélevé lors de la phase suivante. Il devait former un emmarchement d'une vingtaine de centimètres environ. Une dalle de schiste ardoisier sert de base au piédroit nord et marque le niveau du sol de la pièce.

Le seul aménagement de cette pièce est formé par la cheminée engagée au centre du refend nord. Son foyer

ne présente pas d'aménagement particulier et semble simplement formé par le sol de terre battue 14165.

Aucune observation ne vient compléter celles présentées dans le rapport 2006 à son sujet.

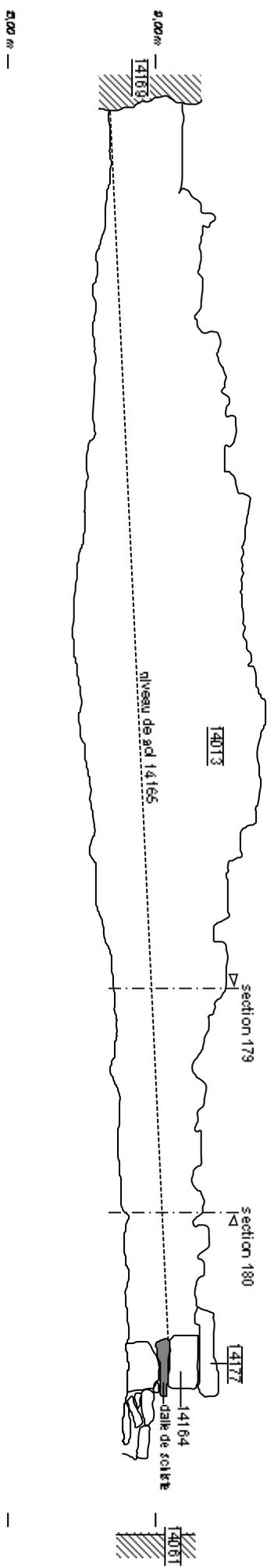


Figure 34 - Mur de façade des communs, zone 14, orthophotoplan de l'élévation interne.



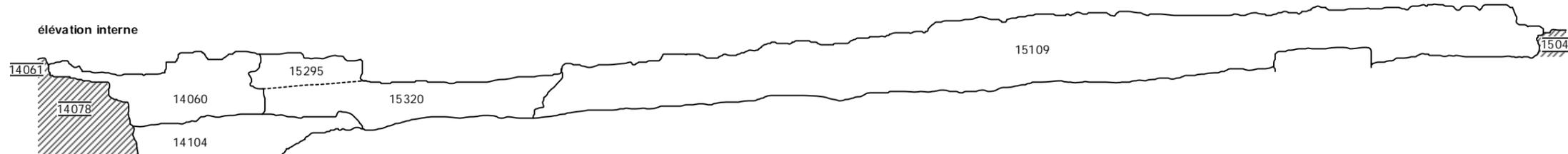
20,00 NGF

19,00 NGF

20,00 NGF

19,00 NGF

élévation interne



0 2 m

20,00 NGF

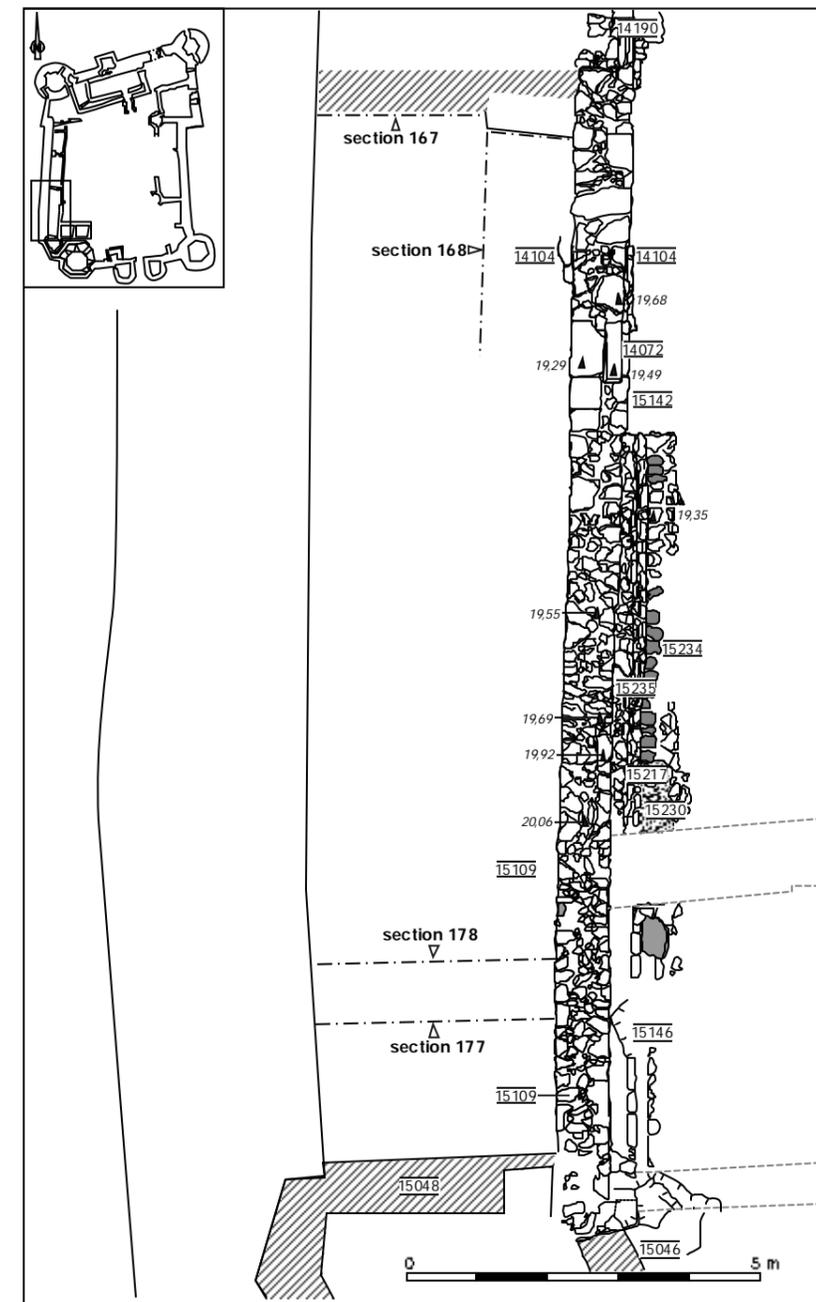
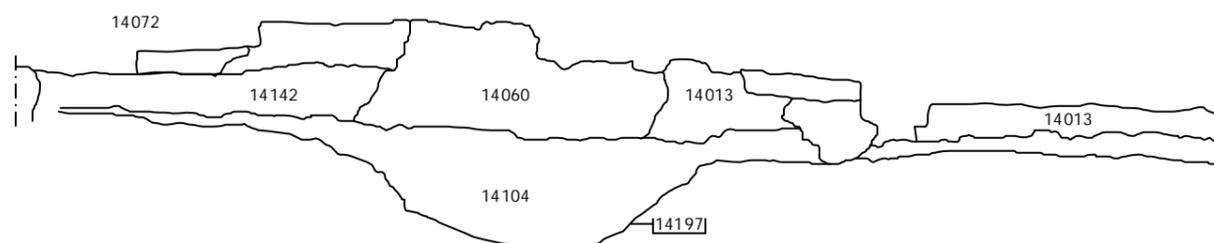
19,00 NGF



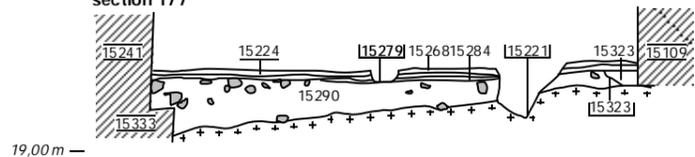
20,00 NGF

19,00 NGF

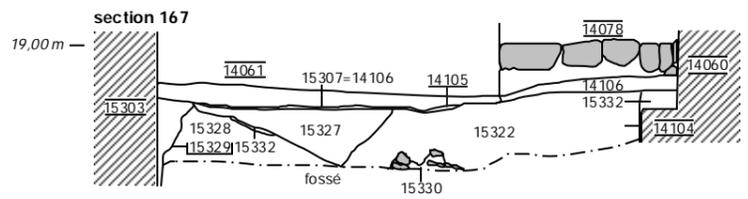
élévation externe



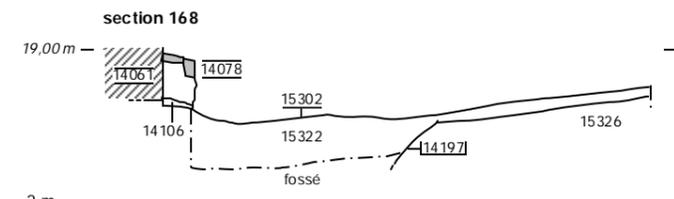
section 177



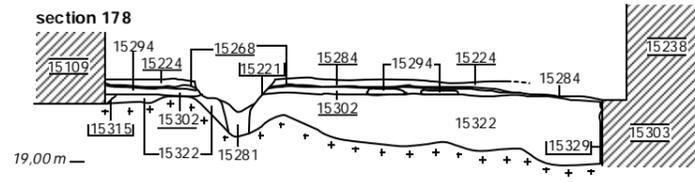
section 167



section 168



section 178



0 2 m

Figure 35 - Plan de détail, levé orthophotographique des élévations et sections, zone 15.



Figure 36 - Vue du sol 15292, et du seuil 15295. On remarque l'usure de la pierre de seuil attestant d'une utilisation prolongée, ainsi que les traces très nettes de bûchage liées à un réaménagement postérieur.

La zone 15

C'est pour cette zone, au sud du mur de refend 14061, que la fouille de 2007 apporte le plus d'éléments, les recherches n'ayant pas abordé les niveaux de cette phase lors du programme précédent.

Le mur de façade se développe dans cette zone sur une longueur de 15 m environ (Figure 35). Il n'est conservé que sur quelques assises. Comme pour la zone 14, la conservation médiocre de la maçonnerie rend sa lecture assez difficile. Seule l'élévation interne a fait l'objet d'une analyse complète, le parement externe étant en grande partie masqué par une maçonnerie postérieure. Le levé a été réalisé par orthophotographies. Malgré quelques problèmes techniques liés à l'utilisation d'un nouveau logiciel, à l'essai, il est possible de discerner une chronologie dans la construction.

La maçonnerie apparaît assez homogène, sur les deux tiers sud de l'élévation (U.S. 15109). Elle est composée de gros blocs de micasciste et de blocage d'éclats, liés au mortier de loess jaune pâle. L'ensemble forme de vagues assises irrégulières. La maçonnerie repose sur le substrat dans une tranchée très peu profonde qui recoupe

les remblais antérieurs (tranchée 15315, sections 177 et 178). L'extrémité nord de l'élévation semble de la même facture (U.S. 14060). Elle repose ici sur une semelle de fondation très débordante, installée dans une tranchée creusée dans les comblements du fossé 14197 (U.S. 14104). Cette maçonnerie consiste en un simple blocage de moellons bruts de micasciste, liés au mortier de loess. L'absence de parement, même grossièrement dressé, laisse entrevoir une fondation en tranchée pleine. La chronologie entre cette construction et le gouttereau 14013 qu'il prolonge reste difficile à établir. Une rupture entre les deux constructions est visible sur le parement externe, semblant montrer l'antériorité du mur 14013. Cette rupture dans la construction peut s'expliquer par la présence de l'ancien fossé 14197, nécessitant un traitement particulier de la fondation, et marquer une succession dans les constructions au sein d'une même phase générale d'aménagement. Cette rupture, bien marquée sur le parement externe, n'est par ailleurs pas visible sur le parement interne, masqué par le refend 14060.

Une seconde reprise avait été mise en évidence sur le parement externe en 2006, correspondant à la mise en place d'un seuil de porte (U.S. 14142, 15295).

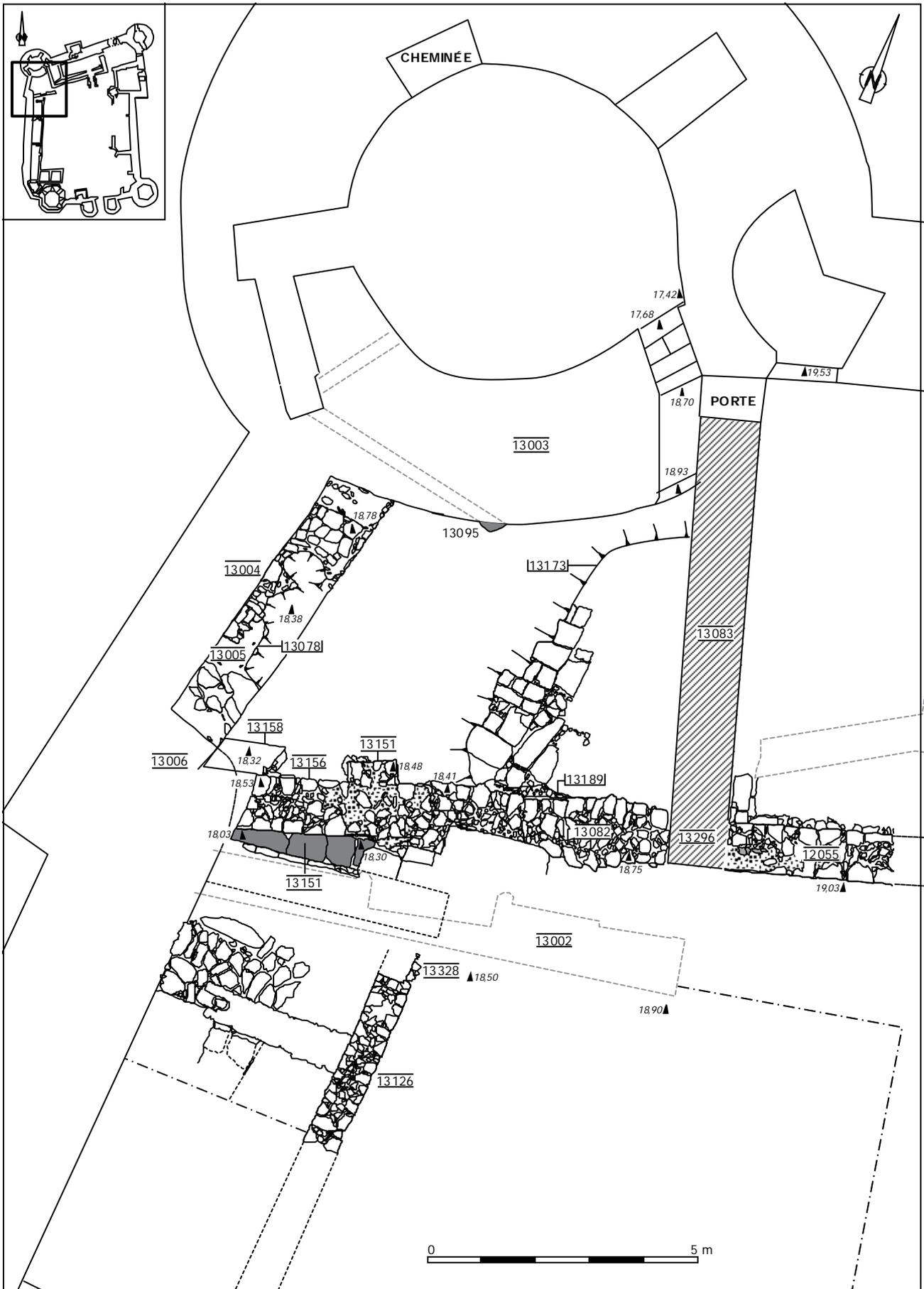


Figure 37 - Phase 3 - Plan de détail zone 13, second état d'aménagement.

Cet aménagement est beaucoup moins marqué sur l'élévation interne, où seule une plus grande régularité dans la disposition des moellons du soubassement 15320 peut marquer une mise en œuvre différente. Les ruptures avec les maçonneries 14060 au nord et 15109 au sud restent toutefois difficiles à lire.

Deux refends limitent l'espace. Au nord, la maçonnerie 14061 sépare la pièce de la zone 14. Au sud, le refend 15049 sépare la pièce d'un petit espace chauffé. Aucun de ces deux refends n'est liaisonné avec la courtine ni avec le mur gouttereau de façade. Leur chronologie reste difficile à établir. Le refend 14061 est construit sur les remblais comblant le fossé 14097. Ceux-ci se sont tassés et ont piégé les restes d'un sol de circulation formé par le piétinement en surface de ces remblais (U.S. 14105-15231, Cf. diagramme en annexe). Ce sol semble recouvrir la semelle de fondation 14104 du mur gouttereau et peut donc marquer un premier état du bâtiment. La mise en place du refend serait alors liée au percement d'une porte et à l'aménagement du seuil 14295.

La mise en place du refend 15049 reste plus difficile à situer. La tranchée de fondation 15289 dans laquelle il est construit, très peu profonde, ne coupe qu'un unique niveau d'altération du socle, probablement naturel et donc antérieur à l'ensemble des constructions (U.S. 15290). La mise en œuvre de ce refend semble ne pouvoir qu'être contemporaine de la construction de la pièce polygonale occupant l'angle sud-ouest du château dont elle forme la limite nord, en raison de la géométrie particulière de celle-ci, dont la charpente nécessite un support formé par ce refend. Cette hypothèse est corroborée par le traitement particulier du rejet des eaux de toiture de cette zone, présenté dans le rapport 2006. L'évacuation de ces eaux de toiture est assurée par le caniveau 15146, doublant à l'est le mur 15109. La destruction totale de la liaison entre les maçonneries 15046, 15049 et 15109 rend difficile l'établissement d'une chronologie certaine. Toutefois, l'aménagement de la pièce sud et du refend 15049, du caniveau 15146 appuyé contre le mur 15109 semblent intervenir dans une seconde phase d'aménagement.

Les vestiges d'un éventuel premier état d'aménagement sont trop lacunaires pour permettre toute restitution. Tout au plus peut-on émettre l'hypothèse d'un seul grand volume, dont la porte de la zone 14 aurait formé l'unique accès. La seconde phase voit le cloisonnement de l'espace sud en une grande pièce ouvrant sur une plus petite occupant l'angle sud-ouest. Un accès à cet ensemble est percé dans le gouttereau. Seul le seuil en est conservé (U.S. 15295). D'importants remblais, issus d'une destruction (peut-être le percement de la porte) sont amenés dans le bâtiment, afin de rattraper l'importante

déclivité du sol naturel. Un sol de terre battue est ensuite aménagé en surface de ces remblais (U.S. 15292, Figure 36).

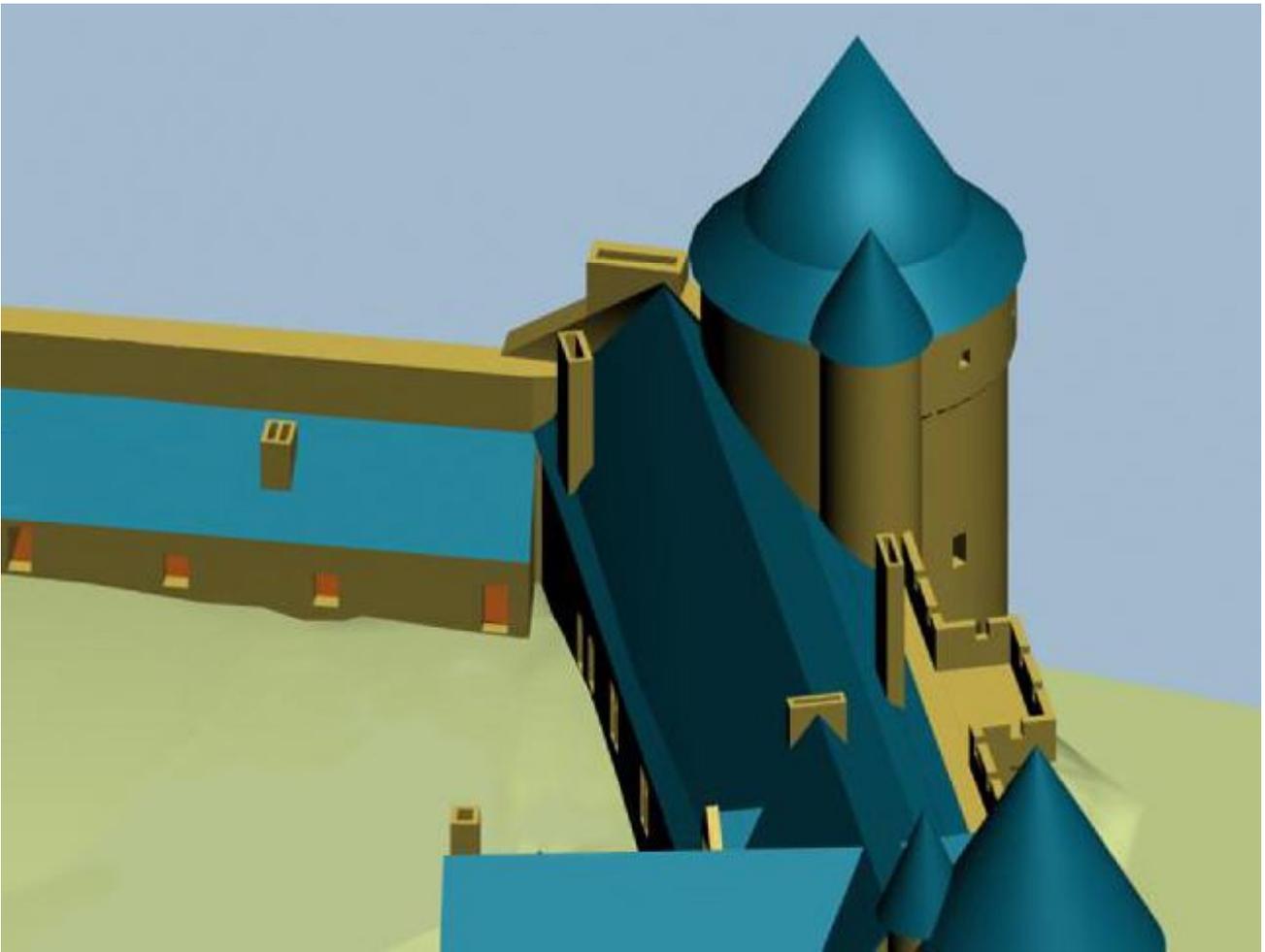


Figure 38 - Phase 3 - Restitution architecturale, liaison entre le bâtiment des communs et la cuisine nord-ouest, second état.

La liaison des communs et de la cuisine

Cette seconde étape d'aménagement peut être liée à la modification importante que subit l'angle nord-ouest lors de la construction de la tour actuellement visible et de la cuisine qui lui est adossée (Figure 37). La fouille avait montré dès 2002 la construction de la cuisine, dont ne subsistent du gouttereau sud que les fondations 13082, 13151 et 13156. Un caniveau, parfaitement liaisonné avec la fondation 13156 est également contemporain de cette phase d'aménagement. La construction plus tardive du mur 13002 a totalement effacé la liaison de la cuisine avec le bâtiment des communs, au sud. L'analyse de la construction et le travail de restitution architecturale engagé l'an dernier par Elen Cadiou permet aujourd'hui de proposer une nouvelle hypothèse (Figure 38). La réflexion sur les toitures nous amène à penser que la cuisine présentait alors une couverture à deux pans. La restitution d'un gouttereau au sud semble préférable à celle d'un pignon, malgré la présence probable d'une cheminée adossée à ce mur¹². La liaison avec la toiture d'un commun adossé au gouttereau pose

des problèmes complexes de réalisation. En revanche, les problèmes sont résolus par l'aménagement du caniveau extérieur 13150, aménagé entre les deux bâtiments, et recueillant les eaux de toiture de la cuisine et les eaux de ruissellement de la cour. Dans ce cas, la bordure sud du caniveau marque la position du pignon nord des communs. Cette disposition explique également le plan triangulaire du caniveau. La maçonnerie 13328, mise au jour en 2006 dans l'embrasure de la porte de la pièce nord des communs, présente un parement ouest très soigné, au nu de la feuillure du battant (Figure 39). Elle est recouverte par les sols de cour et ne marque donc pas une condamnation totale de l'ouverture mais plutôt un exhaussement important du seuil, afin de créer les pentes nécessaires à une bonne évacuation des eaux de ruissellement par le caniveau nouvellement aménagé. On ignore la nouvelle fonction de la pièce nord du commun interprétée comme cuisine avant ces transformations.

12- La présence d'une cheminée explique l'aménagement d'un massif au nord de la fondation 13151



Figure 39 - Vue de la maçonnerie 13328, exhaussant le seuil de la pièce nord des communs. On note le soin apporté au parement ouest, au nu de la feuillure.

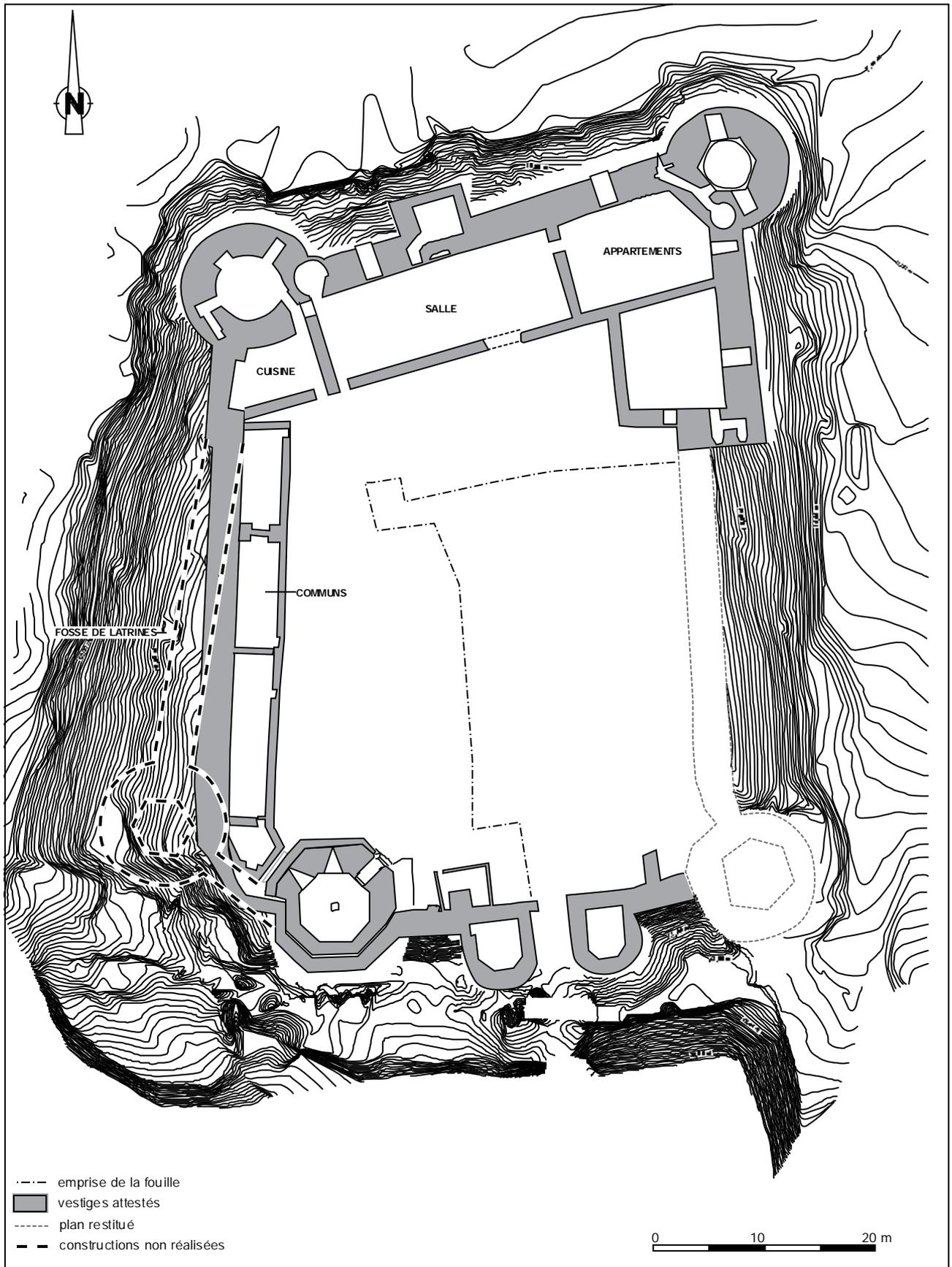


Figure 40 - Phase 3 - Plan restitué du château.

Synthèse et datation de la phase 3

L'achèvement de la fouille permet donc de valider la majeure partie des hypothèses émises en 2006.

L'analyse des élévations de la courtine, croisée avec celle de la stratigraphie permet de restituer la chronologie de la construction de la courtine ouest et du bâtiment qui s'y adosse (Figure 40). Ainsi, l'aménagement de celui-ci semble s'être déroulé en deux étapes. Cependant, la présence d'une construction sur la totalité de la longueur du mur dès l'origine reste des plus probables. En effet, aucune modification ni reprise dans l'aménagement des charpentes n'est visible dans l'élévation de la courtine. Les modifications semblent avoir principalement touché le secteur nord, en liaison avec la construction de l'ensemble de la tour nord-ouest et de la cuisine. Les communs sont alors divisés en plusieurs espaces, les sols des pièces sud sont réaménagés. Il semble que l'appartement de deux pièces occupant l'extrémité sud des communs soit aménagé dès cette phase.

La fouille n'apporte en revanche que bien peu d'éléments susceptibles d'affiner la chronologie de cette construction. Plusieurs monnaies ont ainsi été recueillies en 2007. Elles sont pour la plupart dans un très mauvais état de conservation et plusieurs ne sont plus identifiables. La plus récente provient du sol 14105 appartenant au premier état d'aménagement (inv. 14105/3). Le terminus fourni par ce denier breton peut être fixé autour de 1350 au plus tôt. Il ne contredit nullement la construction de cette phase au cours du dernier quart du XIV^e siècle telle que précédemment proposé. L'étude des autres mobiliers, céramique essentiellement, n'a pu être entamée. Les premières observations montrent un matériel très fragmenté et peu nombreux, provenant essentiellement des niveaux de construction. Il n'est pas certain que son étude permette de préciser beaucoup cette chronologie.



Figure 42 - Vue du seuil 14190, surélevé et du bouchage 14189. Remarquer, au second plan, la reprise dans le refend 14061, lié à l'aménagement de la cheminée de la pièce sud (zone 15).

Phase 4 Les transformations du château au xv^e siècle

Une importante phase de réfection avait été mise en évidence lors de la fouille du logis, datée du milieu du xv^e siècle⁴⁵. Les travaux, importants, avaient vu le percement d'une descente de cave encadrée de bancs à gradins, l'épaississement de certains murs afin d'y installer des cheminées, et de l'agrandissement de la cuisine (U.S. 13002, Figure 41). Il avait été mis en évidence que ces derniers travaux avaient engendré des modifications sur le bâtiment des communs. La pièce nord est amputée au nord et un passage est aménagé entre le nouveau mur de cuisine et un nouvel accès ménagé en pignon de la nouvelle pièce (U.S. 13119 et 13120).

Cette transformation entraîne un exhaussement des niveaux de sol de cour. Un nouveau système d'évacuation des eaux de pluie est également aménagé au pied du mur 13002. Un léger creusement (U.S. 13320) rempli de cailloux draine les eaux de pluie vers la dalle de schiste 13116 et le passage 13151 aménagé dans le mur pour se

déverser dans le caniveau 13150, mis en place lors de la phase précédente.

La reprise de l'analyse des niveaux conservés à l'intérieur de la pièce confirme cette phase de travaux (section 185 et diagramme stratigraphique en annexe). Les sols de la pièce sont arasés, ou démontés, de même que l'espace de l'ancien foyer, comme le montre la troncature de l'impact thermique 13301 (creusement 13381). Le nouveau sol 13321 est aménagé, probablement avec les dalles récupérées lors des travaux. Cet aménagement ne semble pas s'être étendu au-delà de 2 m² devant le nouvel accès.

13- Beuchet 2003

élévation 163

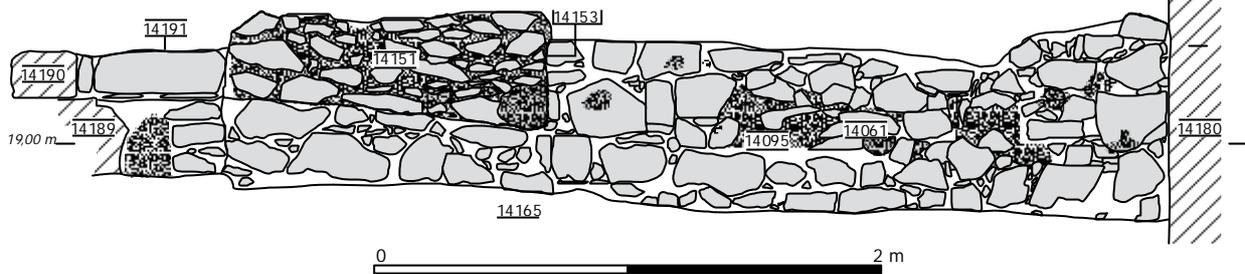


Figure 43 - Élévation nord du refend 14061.

La zone 14

La fouille 2007 n'apporte pas d'éléments supplémentaires sur la modification de la pièce de la zone 14, dont l'exhaussement du sol a montré en 2006. Seule la transformation du niveau du seuil, également mise en évidence l'an dernier a été vérifiée (Figure 42).

De même, il a été montré la transformation du refend 14061 lors de cette phase. Le parement nord montre une reprise importante à l'est, correspondant à son percement pour l'aménagement d'une cheminée sur sa face sud (reprise 14161). Cette reprise est recouverte par un enduit de mortier de chaux, également présent sur l'élévation de la courtine, et en connexion avec le sol de la pièce (U.S. 14095, Figure 43).

La zone 15

Au sud, la fouille avait été stoppée en 2006 sur un dallage de carreaux de terre cuite, attribuée à cette phase d'aménagement (Figure 44). Les éléments fournis par la poursuite de la fouille en 2007 apportent de nouveaux éléments en faveur de cette contemporanéité, sans toutefois la valider avec certitude. La liaison entre le sol de carrelage et le refends 14061 ont en effet été totalement bouleversés par un aménagement plus tardif (mise en place d'une cloison et décaissement des sols de la partie nord de la pièce). Toutefois, on note que le seuil 15295 présente des traces de bûchage, au nord et au sud, à l'emplacement de probables piédroits (Figures 36 et 45). Ces reprises (creusement 15293), sont

recouvertes par le niveau de loess jaune 15268 sur lequel est posé le sol de carreaux 15224. Ce recouvrement montre une phase de travaux aux cours desquels la porte sur cour semble élargie, tandis qu'un nouveau sol est posé dans l'appartement occupant l'extrémité sud des communs. Aucun autre élément nouveau n'a été mis au jour, ni aucun élément permettant de préciser la chronologie de ces aménagements. Cette dernière repose donc essentiellement sur les données de la fouille de l'angle nord-ouest en 2003 et de la forge en 1995-96. Le réexamen global réalisé en 2006 permet de situer cette phase au plus tôt vers le milieu du xv^e siècle.



Figure 44 - Phase 4 - Plan de détail, zone 15.



Figure 45 - Vue du sol 15224 et du seuil 14072.

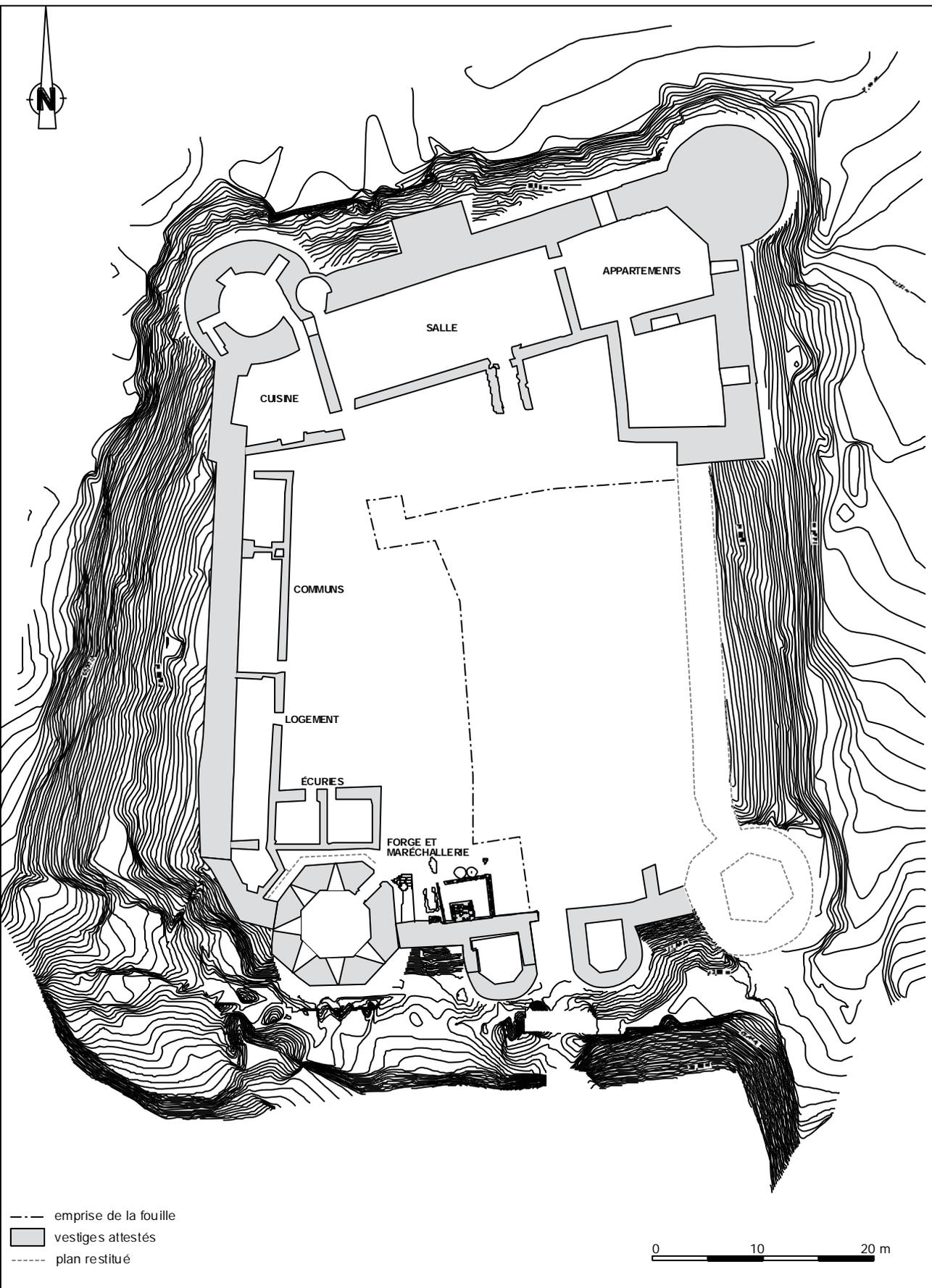


Figure 46 - Phase 4 - Plan restitué.



Figure 47 - Couraine est, vue générale de l'élévation intérieure.



Figure 48 - Couraine est, vue générale de l'élévation extérieure.



Figure 49 - Vue du chemin de ronde en cours de fouille.

La courtine est (zone 16)

Parallèlement à l'achèvement de la fouille engagée sur le front ouest, l'année 2007 a également été une année de préparation d'un nouveau programme d'étude, à l'est. Ce secteur conserve des vestiges maçonnés sur des élévations importantes qui n'avaient encore fait l'objet d'aucune consolidation. Dans l'optique d'une fouille de ces vestiges, une campagne de mise en sécurité a eu lieu à l'été 2007. Cette mise en sécurité consiste en une consolidation des arases des maçonneries, ainsi qu'au blocage de tout élément susceptible de présenter un risque de chute. Ces travaux risquent de gommer ou masquer des liaisons entre des constructions appartenant à des phases d'aménagement différentes. C'est pourquoi ils doivent impérativement être précédés ou accompagnés d'une étude de ces vestiges.

La campagne de consolidation 2007 a porté sur environ le tiers central de la courtine est. Les élévations internes et externes ont été traitées. Un levé orthophotographique

a été réalisé préalablement à la pose des échafaudages. Ceux-ci ont été mis en place début juin et laissés à notre disposition pour une durée de deux semaines (Figures 47, 48 et 49). Cette période a permis de procéder au nettoyage des maçonneries et à l'analyse du bâti, ainsi qu'au complément des levés orthophotographiques par des levés manuels, pierre à pierre.

A l'issue de l'étude, 6 phases d'aménagement ont été identifiées. Il reste cependant difficile de présenter les résultats de cette étude, encore très partielle. Elle sera complétée en 2008 par le traitement d'une nouvelle portion, au sud, et par les premières données de la fouille. Les résultats des analyses, très partiels, seront intégrés au rapport du prochain programme.

CONCLUSION

Bilan et perspectives pour 2007

Les objectifs du programme d'étude 2007 visaient essentiellement l'achèvement de la fouille et de l'analyse du front ouest, engagée en 2002, et objet du programme 2004-2006. Ces objectifs ont été très largement atteints. Au-delà du simple achèvement de la fouille, un réexamen général des données des 4 programmes triennaux a été entamé. Ainsi, le réexamen des éléments se rapportant aux premières occupations permet de restituer le plan général d'une enceinte de terre, antérieure au château de pierre. Cette première fortification est datable des XI^e - XII^e siècles. Cette datation permet de réexaminer l'origine du château et de la seigneurie du Guildo, pour laquelle prend la forme d'un éperon barré de taille assez modeste (3000 à 4000 m² de superficie). Cette enceinte permet de réexaminer nombre de structures non datées, repérées au gré des prospections ces dernières années, essentiellement en centre Bretagne ou plusieurs d'entre elles ont été mises en évidence. Elles se caractérisent par une superficie relativement faible (quelques milliers de mètres carrés), un fort barrage d'éperon et la présence de bâti de pierre au centre de la cour. L'une de ces enceintes, située sur la commune de Gouarec (Côtes-d'Armor) a fait l'objet d'une fouille exhaustive en 1890-1891¹⁴. D'une superficie de 1 500 m² environ, cette fortification a livré un mobilier métallique remarquable, datable des X^e - XII^e siècles, ainsi qu'une monnaie, attribuée, dans la publication, à Erispoë (roi de Bretagne, 851-857). Un réexamen rapide du dessin de cette monnaie permet de remettre en cause son attribution. Il est possible que cette monnaie soit beaucoup plus récente, les monogrammes carolingiens étant copiés jusque tard dans le XI^e siècle (information P.-A. Besombes). Ces éléments sont également à mettre en relation avec la découverte de l'enceinte de Guingamp lors de la fouille préventive du château en 2004-2005. On commence donc à voir apparaître en Bretagne des fortifications de terre, jusqu'ici peu connues, semblables à celles reconnues depuis longtemps dans les régions limitrophes.

Cette première fortification est démantelée lors de l'édification du premier château de pierre. Cette succession stratigraphique, mise en évidence par le réexamen des données de fouille, permettra de mieux cerner la chronologie de ces événements, par l'étude approfondie du mobilier issu des niveaux liés à ces travaux. Ce travail pourrait être engagé au cours du prochain programme.

La majeure partie des hypothèses formulées en 2006 pour les phases 3 et 4 a pu être validée, parfois précisées. A l'issue de cette année complémentaire, c'est tout un ensemble cohérent de logis seigneuriaux et de communs

qui peut être restitué, dans son évolution architecturale et spatiale. L'étude du mobilier, qui reste à réaliser en partie, permettra de préciser davantage la chronologie exacte de cette évolution. La fonction de plusieurs des espaces mis au jour a pu être définie, parfois assez précisément. Ainsi en est-il de la succession des aménagements de cuisines au cours des XIV^e et XV^e siècles dans l'angle nord-ouest du château.

L'analyse des élévations, ainsi que les restitutions architecturales du logis nord réalisées par Elen Cadiou, sont aujourd'hui très avancées. Ces restitutions sont presque achevées pour les phases 3 et 4 (Figures 50, 51 et 52). Elles nous amènent à pousser plus loin la réflexion et parfois à modifier certaines interprétations ou attributions. Ainsi en est-il pour l'accroche des communs et de la cuisine de la phase 3 (Figure 38), mais aussi sur la restitution d'un étage supplémentaire à la tour nord-ouest ou d'un chemin de ronde non couvert au sommet de la courtine nord. Cette dernière hypothèse est renforcée par la (re)découverte d'un fragment de chêne au en pierre dans les éléments issus des niveaux de destruction du logis. L'hypothèse d'une surélévation complète du logis lors de la phase 4 (milieu XV^e) et la construction d'une salle haute sous charpente, présentée en 2000, semble même devoir être abandonnée.

On le voit, il s'agit d'un travail long et fastidieux, participant pleinement à la recherche et à la compréhension du monument, qu'il faudra poursuivre. Les volumes sont aujourd'hui presque totalement restitués. Le dessin systématique des blocs d'architecture, poursuivi en 2007, devrait rapidement permettre de proposer des hypothèses de restitution des décors. La réflexion ne pourra être poussée aussi loin pour les premières phases pour lesquelles les données architecturales manquent le plus souvent. On pourra toutefois proposer quelques éléments, notamment sur les restitutions des décors du logis détruit au milieu du XIV^e siècle (phase 2), en intégrant les travaux en cours sur les décors peints.

Une évocation de la phase 1 devrait également être possible assez rapidement. Les phases les plus récentes ne pourront être abordées que lorsque les vestiges du logis est auront été étudiés. Les reliefs visibles sur le terrain laissent déjà augurer un très bon état de conservation et donc un très fort potentiel de restitution graphique. Au-delà des avancées incomparables que ces analyses architecturales permettent pour la connaissance du monument, la modélisation tridimensionnelle du château et de son environnement proche pourra servir de base à des exploitations futures en direction d'un très large public.

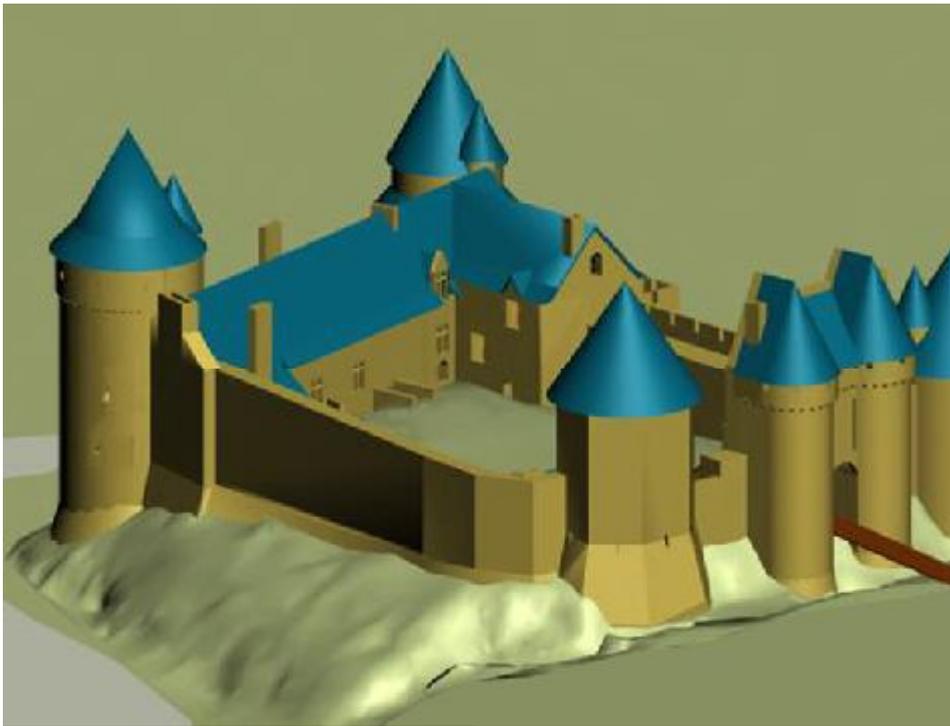


Figure 50 -
Phase 4,
milieu xv^e siècle
- Restitution
architecturale ; vue
générale depuis le
sud-ouest.

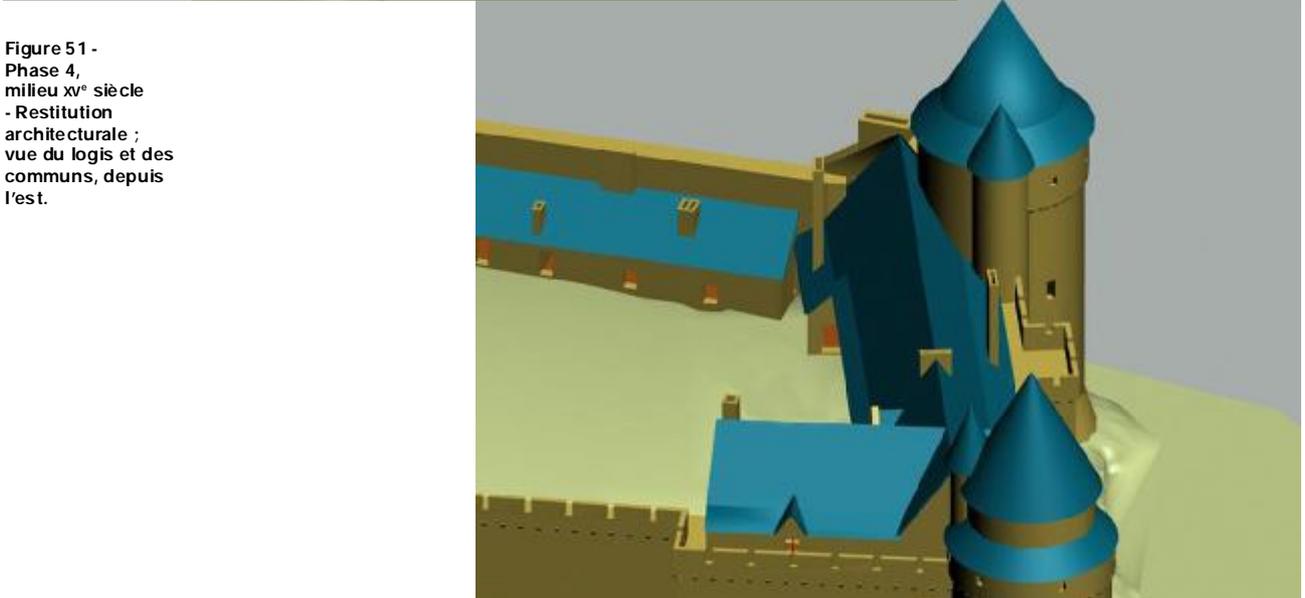


Figure 51 -
Phase 4,
milieu xv^e siècle
- Restitution
architecturale ;
vue du logis et des
communs, depuis
l'est.

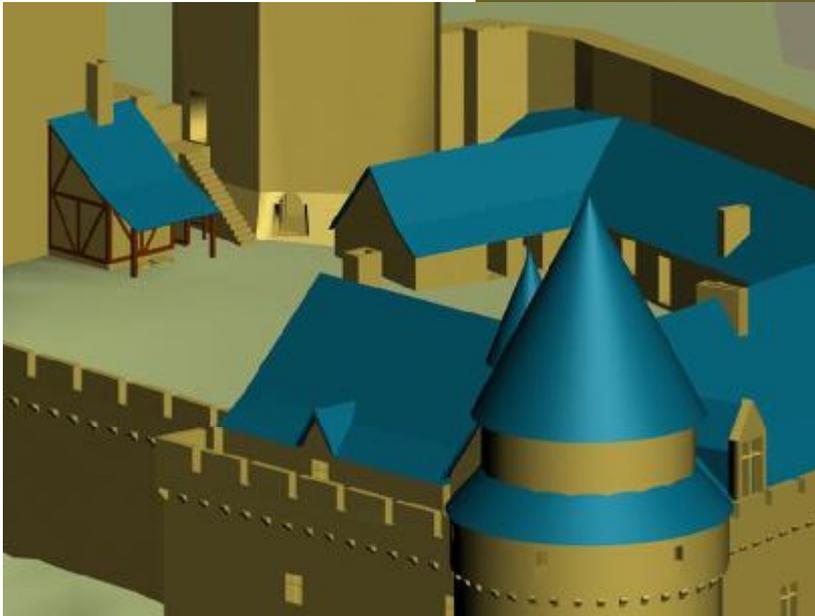


Figure 52 -
Phase 4,
milieu xv^e siècle
- Restitution archi-
tecturale ; vue de la
forge et de l'écurie,
depuis le nord-est.

Environ 75 % de la superficie du château est aujourd'hui étudiée, livrant un ensemble de vestiges très cohérents, correspondant aux phases les plus anciennes de l'occupation du site. Les périodes les plus récentes ne sont documentées que par l'analyse d'espaces annexes (cours, etc.). Le logis construit en remplacement de celui ruiné à la fin du xv^e siècle reste en très grande partie à étudier. C'est l'objectif du nouveau programme 2008-2010. L'année 2008 sera consacrée essentiellement à l'étude de la partie nord de cette zone, dont les maçonneries ont été consolidées en 2007 (Figure 53).

La campagne d'avril, d'une durée de 3 semaines, sera essentiellement consacrée à l'étude archéologique de la courtine est. Le décapage superficiel des gravats dans la pièce nord du logis, ainsi que celui de la cour sera également réalisé. Au vu de la fouille 2004-2006, peu de niveaux archéologiques devraient être conservés au centre de la cour où la roche affleure immédiatement sous la terre végétale. Cet espace, une fois étudié, pourra être utilisé pour le stockage temporaire des déblais de fouille. La campagne d'été verra la poursuite de la fouille de la pièce nord, éventuellement le décapage de la pièce centrale. L'extension de la fouille vers le sud pourra être entreprise en 2009. En conclusion du rapport 2006, nous annonçons la fin de l'étude archéologique pour 2010.

Nos difficultés actuelles pour organiser deux campagnes de fouille d'une durée globale de 10 semaines, ainsi que la période de traitement et de mise en forme des données qui en résulte, ne semble pas devoir s'amenuiser dans les années à venir, tant au point de vue de la charge de travail que budgétaire. Si la durée d'intervention annuelle devait être amputée, le nombre de campagnes devrait être augmenté en proportion.

Nous attirons également l'attention sur la nécessité d'engager les réflexions sur la valorisation des recherches réalisées et sur la présentation des vestiges au public. Nous ne pouvons ici que renouveler ce souhait.

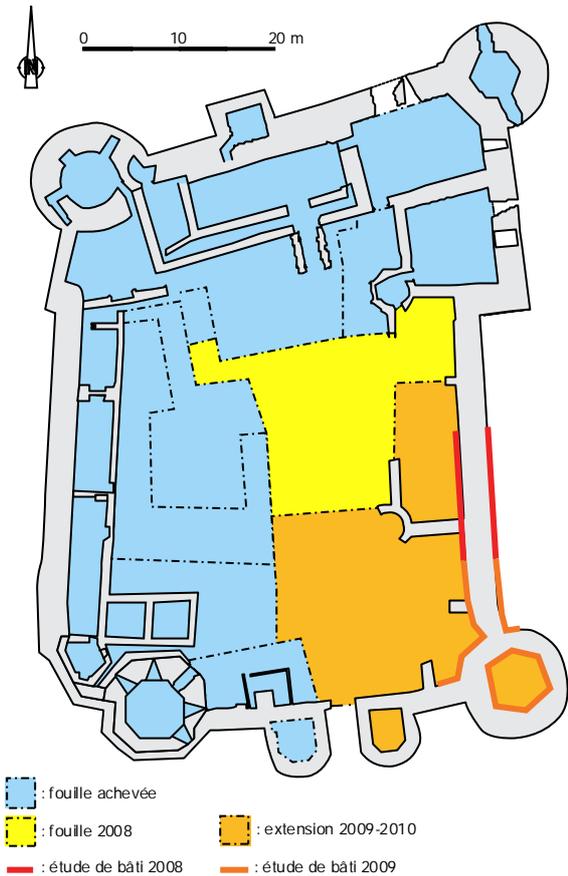


Figure 53 - Proposition de programme triennal 2008-2010.

Beuchet 1994 :

BEUCHET L. « Château du Guildo », rapport de fouille programmée, dactylographié, SRA Bretagne, 1994

Beuchet 1997 :

BEUCHET L. « Le Château du Guildo », rapport de fouille programmée triennale 1995-1997, dactylographié, 2 volumes, SRA Bretagne, 1997

Beuchet et al. 1998 :

BEUCHET L., DUFURNIER D., FICHET DE CLAIRFONTAINE F. « Les ateliers de potiers médiévaux de Fontenay à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) du XI^e au XIV^e siècle », in *Archéologie médiévale*, tome 28, Paris 1998, éd. CNRS, p. 71 à 120

Beuchet 1999 :

BEUCHET L., « Le château du Guildo », in « Mémoires d'âme(s) - 20 ans de recherches archéologiques en Côtes-d'Armor », catalogue d'exposition, conseil général des Côtes-d'Armor, 1999, pp. 74-79

Beuchet 2000a :

BEUCHET L., « Le château du Guildo », in *Archéologia*, Ed. Faton, n° 364, février 2000, pp.34-35

Beuchet 2000b :

BEUCHET L., « Le château du Guildo », guide de visite, 24 pp, ill. couleur

Beuchet 2000c :

BEUCHET L., « L'étude archéologique du château du Guildo (Côtes-d'Armor) : un projet à long terme », in *Afan* 1999 - un an d'archéologie, *Afan*, 2000, pp. 68-70.

Beuchet 2000d :

BEUCHET L., « Étude archéologique du château du Guildo (Côtes-d'Armor), premiers résultats », in *Château-Gaillard XIX, études de castellologie médiévale. Actes du colloque international de Graz (Autriche), 22-29 août 1998*, Publications du CRAHM, Caen, 2000, pp. 15-19.

Beuchet 2000 :

BEUCHET L., « Le Château du Guildo », rapport de fouille programmée triennale 1998-2000, dactylographié, SRA Bretagne.

Beuchet 2003 :

BEUCHET L., « Le Château du Guildo », rapport de fouille programmée triennale 2001-2003, dactylographié, SRA Bretagne,

Beuchet 2004 :

BEUCHET L., LABAUNE F., PICAULT C., PILET-LEMIERE J., « Étude de trois contextes du XV^e siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 21, Rennes, 2004, pp. 189-223

Chédeville 1987 :

CHÉDEVILLE A. et TONNERRE N.-Y., « La Bretagne féodale - XI^e-XIII^e siècle », Ouest-France, Rennes, 1987

Comte et Batt 2006 :

COMTE P. et BATT M. : « Maison-mixte » et bâtiments à plan absidal en Bretagne et dans le Limousin du XI^e au XVI^e siècle », in *Alexandre-Bidon et alli*, 2006, pp. 21-38

De Keranflec'h-Kernezne 1892 :

DE KERANFLEC'H-KERNEZNE C., « Castel-Cran XI^e siècle, une obole inédite d'Erispoë (851-857) », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, tome 10, pp.111-144

De la Touche 1984 :

DE LA TOUCHE H., « Le château de Gilles de Bretagne ou du Guildo en Créhen », dactylographié, 1984

Dress accessories 1993 :

EGAN G. et PRITCHARD F., « Dress accessories c. 1150 - c. 1450. Medieval finds from excavations » in *London.3. Londres*, publications du musée de Londres, 1993.

Halbout et al. 1990 :

HALBOUT P., PILET Ch. Et VAUDOUR C., « Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie. Du I^{er} au XV^e siècle », Caen, 1990.

Ladouce 1989 :

LADOUCE P., « Étude de la douve sud du château », rapport de fouille, manuscrit, SRA Bretagne, Rennes, 1989

Lamée 1989 :

LAMÉE J.J., « Château du Guildo », rapport de fouille, dactylographié, SRA Bretagne, Rennes, 1989

Ménez 2006 :

MÉNEZ Y., *Les enclos de Saint-Eloy à Paule (Côtes-d'Armor), rapport de fouille bisannuelle 2005-2006*, dactylographié, SRA Bretagne

Mesqui 1991 :

MESQUI J., « Châteaux et enceintes de la France médiévale », 2 tomes, Picard, Paris, 1991

Mesqui 1997 :

MESQUI J., « Les ensembles palatiaux et princiers en France aux XIV^e et XV^e siècles », in *Renoux*, 1996, p. 51-70.

Pérouse de Montclos 1989 :

PÉROUSE DE MONTCLOS J.-M., « Architecture - vocabulaire », coll. *Principes d'analyse scientifique*, Imprimerie Nationale, Paris, 1993 (2^e éd.)

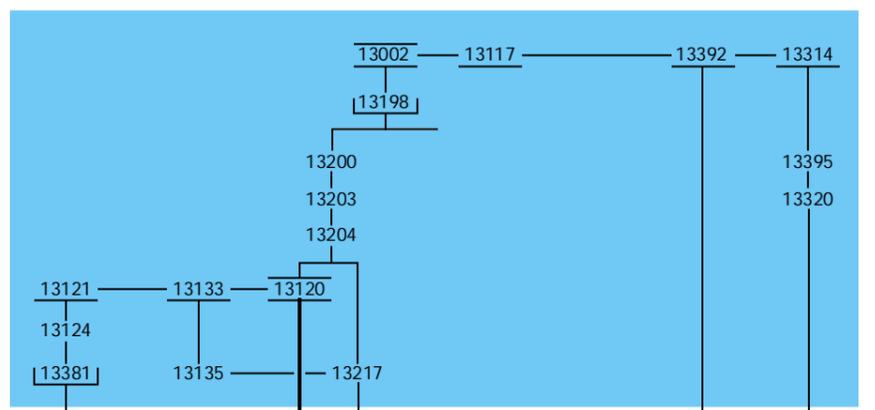
ANNEXE 1

DIAGRAMMES STRATIGRAPHIQUES

Digramme stratigraphique synthétisé
Vestiges des communs, zone 13

PHASE 4

agrandissement cuisine N-O
réduction des communs

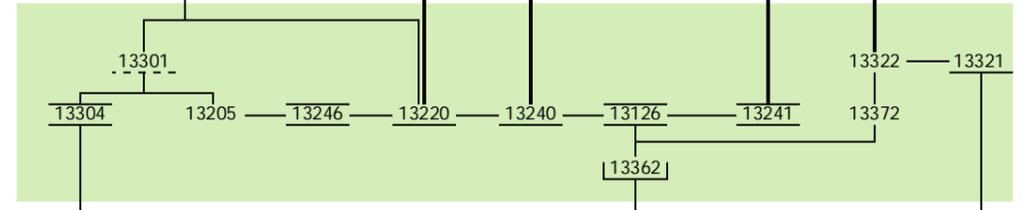


modification accès
construction cuisine N-O

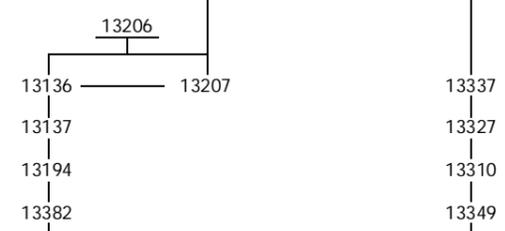


PHASE 3

construction 1^{er} état
des communs
Cuisine



destruction/réaménagement



PHASE 2

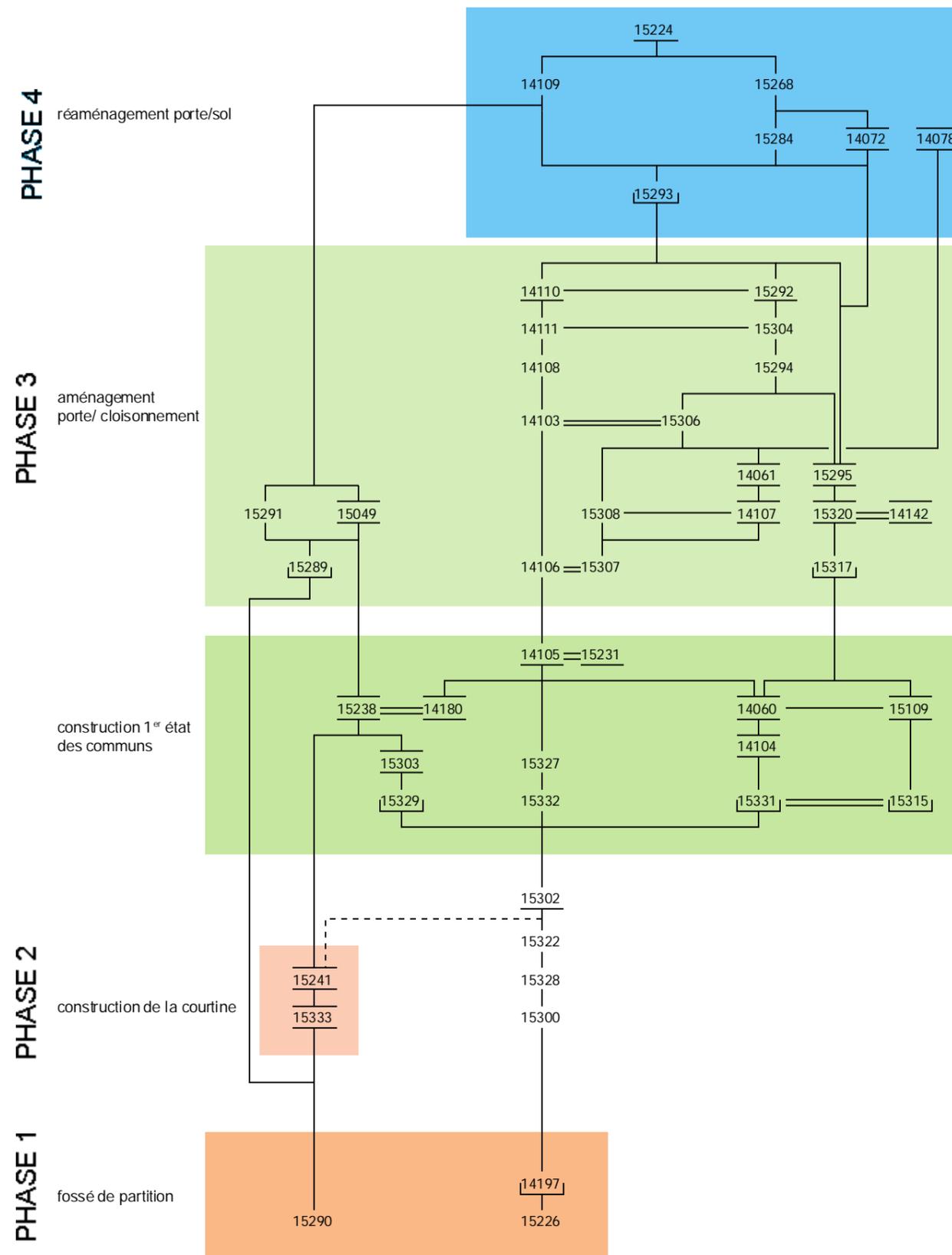
construction logis
et courtine



13344

13294 ----- 13334

Digramme stratigraphique synthétisé
Vestiges des communs, zone 15



ANNEXE 2

FICHES NUMISMATIQUES

Département Côtes-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 150.
Numéro 150
Opération F.P., resp. Laurent Bechet
Situation Zone remblai de construction, 1^{er} état des communs (14^e)
US Couche 13194 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 13194/3

DESCRIPTION

Autorité **Anonyme**

Région Duché de Bretagne

Atelier indéterminé Emission Date émission

Datation **c. 1250** Circulation Cours d.t.:

Type **Denier** Imitation

Lég. Droit []V surmonté d'un tilde []

Chp Droit (croix dans un polylobe ?)

Lég.Revers []CIVI[-]

Chp Revers croix

Lettres chp

Exergue

Métal billon Poids 0,31 Diamètre 19 Axe

Fabrication EC : très usé, percé, incomplet

Réf

Bibliographie

Commentaire

Département Côtés-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 151.
Numéro 151
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone Interface/sol, 1^{er} état des communs sud
(14^e probable)
US Couche 14105 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT
Lieu/conserv
n° inv. mon. 14105/3

DESCRIPTION

Autorité

Région Duché de Bretagne

Atelier Nantes

Emission

Date émission

Datation **c. 1350**

Circulation

Cours d.t.:

Type **Denier**

Imitation

Lég. Droit illisible

Chp Droit mouchetures dans le champ

Lég.Revers illisible

Chp Revers croix cantonnée d'un N (?) oncial

Lettres chp

Exergue

Métal billon blanc

Poids 0,44

Diamètre 18

Axe

Fabrication

EC : très usé, incomplet

Réf

Bibliographie

Commentaire

Département Côtés-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 152.
Numéro 152
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone remblai de construction seuil, 2° état
des communs (mi 15° à priori)
US Couche 14205 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 14205/3

DESCRIPTION

Autorité **Louis IX, 1226-1270**

Région Royaume de France

Atelier

Emission

Date émission

Datation **1245-1270**

Circulation

Cours d.t.:

Type **Denier tournois**

Imitation

Lég. Droit +LVDOICVS REX

Chp Droit croix

Lég.Revers +TVRONVS-CIVIS

Chp Revers châtel tournois

Lettres chp

Exergue

Métal billon Poids 0,79 Diamètre 19 Axe 11

Fabrication EC: normal

Réf Duplessy 1988, n° 193A

Bibliographie

D 1988 Duplessy J. - *Les monnaies royales françaises, t. I. Hugues Capet à Louis XII*, Paris, Maastricht
Platt, Van der Dussen, 1988, 326 p.

Commentaire

Département Côtes-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 153.
Numéro 153
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone remblai coupé par la fondation du mur de façade des communs (fin 13^e-14^e)
US Couche 14215 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 14215/3

DESCRIPTION

Autorité

Région Duché de Bretagne

Atelier

Emission

Date émission

Datation

Circulation

Cours d.t.:

Type **Denier**

Imitation

Lég. Droit

Chp Droit illisible

Lég.Revers °(hermine) [---]DOM ? []

Chp Revers croix simple

Lettres chp

Exergue

Métal billon blanc

Poids 0,75

Diamètre 20

Axe

Fabrication

EC : usé, en 3 fragments

Réf

Bibliographie

Commentaire

Département Cotes-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 154.
Numéro 154
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone remblai lié à la destruction générale et réaménagement fin 15^e (fouille 2004)
US Couche 15083 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 15083/5

DESCRIPTION

Autorité **François Ier, 1442-1450**

Région Duché de Bretagne

Atelier Nantes

Emission

Date émission

Datation

Circulation

Cours d.t.:

Type **Denier à l'hermine**

Imitation

Lég. Droit +[FRANCISCVS] DVX N

Chp Droit hermine passant à gauche

Lég.Revers +MONETA : BRIT[ANIE N]

Chp Revers croix pattée

Lettres chp

Exergue

Métal billon

Poids 0,68

Diamètre 18

Axe 8

Fabrication

EC : usé

Réf PA I, n°s 1302-1306, pl. XXIV, 5 ; Jézéquel 1998, n° 404

Bibliographie

PA Poey d'Avant F. - *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862.

Jézéquel 1998 Jézéquel Y. - *Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne, Xe au XVe siècle*, Paris, Florange-Burgan, 1998, 304 p.

Commentaire

Département Côtes-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 155.
Numéro 155
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone remblai de construction avant sol de
carrelage commun sud (mi 15^e)
US Couche 15284 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT
Lieu/conserv
n° inv. mon. 15284/4

DESCRIPTION

Autorité **Jeanne de Savoie épouse de Jean III, 1329-1334**

Région Vicomté de Limoges et Duché de Bretagne

Atelier Limoges Emission Date émission

Datation **1329-1334** Circulation Cours d.t.:

Type **Denier** Imitation

Lég. Droit [+IHA DVXTI] BRIT

Chp Droit armes en plein champ, écartelées de trois mouchetures d'hermine au 1 et 4,
d'une croisette au 2 et des trois échiquetés au 3

Lég.Revers +[VIC LEMO]VICEN

Chp Revers croix cantonnée d'une croisette au 1

Lettres chp

Exergue

Métal billon noir Poids 0,52 Diamètre 15 Axe 0

Fabrication EC : très usé

Réf Jézéquel 1998, L8 ; Duplessy 2004, n° 872

Bibliographie

Jézéquel 1998 Jézéquel Y. - *Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne, Xe au XVe siècle*, Paris, Florange-Burgan, 1998, 304 p.

Duplessy 2004 Duplessy J. - *Les monnaies françaises féodales*, Paris, Maison Platt, 2004, tome I, 404 p.

Dhénin 1977 Dhénin M. - Les monnaies des vicomtes de Limoges (XIIIe-XIVe siècles), *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1977, CIV, p. 91-104.

Commentaire

Département Côtés-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 156.
Numéro 156
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone sol de terre battue contemporain 2^e
état commun sud (avant milieu 15^e)
US Couche 15292 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 15292/6

DESCRIPTION

Autorité **Indéterminée**

Région

Atelier

Emission

Date émission

Datation

Circulation

Cours d.t.:

Type **Denier toumois**

Imitation

Lég. Droit []CO[]

Chp Droit châtel tournois

Lég.Revers []

Chp Revers croix égale

Lettres chp

Exergue

Métal billon noir Poids 0,37 Diamètre 19 Axe

Fabrication EC : très usé, incomplet

Réf

Bibliographie

Commentaire

Département Côtes-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 157.
Numéro 157
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone remblai de construction antérieur au
refend 15061 (1^{er} état bâtiment 14°?)
US Couche 15307 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 15307/3

DESCRIPTION

Autorité **Charles de Blois, 1341-1364**

Région Duché de Bretagne

Atelier Nantes

Emission

Date émission

Datation **1341**

Circulation

Cours d.t.:

Type **Denier au champ d'hermines**

Imitation

Lég. Droit +KAROL[VS DVX]

Chp Droit sept mouchetures posées 2, 3, 2

Lég.Revers +BRITANNIE

Chp Revers croix cantonnée d'un N renversé au 3

Lettres chp

Exergue

Métal billon

Poids 0,55

Diamètre 18

Axe

Fabrication

EC : très usé

Réf PA I, n° 441 ; Jézéquel 1998, n° 164 ; Salaün 2000, n° 315, p. 120 (imitation d'une monnaie de Jean III)

Bibliographie

PA Poey d'Avant F. - *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862.

Jézéquel 1998 Jézéquel Y. - *Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne, Xe au XVe siècle*, Paris, Florange-Burgan, 1998, 304 p.

Salaün 2000 Salaün G. - *Répertoire raisonné des monnaies de la guerre de succession de Bretagne, 1341-1365* SBNH, n° hors série janvier, Vannes, 2000, 141 p.

Commentaire

Département Côtes-d'Armor
Commune Créhen
Lieu-dit Château du Guildo
Date 2007
numérotation 22. 49. 1. 158.
Numéro 158
Opération F.P., resp. Laurent Beuchet
Situation Zone remblai de construction antérieur au
refend 15061 (1^{er} état bâtiment 14^e?)
US Couche 15307 Ensemble
Contexte

LABORATOIRE Dépôt/étude CRAHM
Date entrée 23/10/07 Date sortie
Consolidation
Diapo
Image numérisée
Négatif

MUSÉE/DÉPOT

Lieu/conserv
n° inv. mon. 15307/4

DESCRIPTION

Autorité

Région

Atelier

Emission

Date émission

Datation

Circulation

Cours d.t.:

Type

Objet monétiforme, décor d'ocelles

Imitation

Lég. Droit

Chp Droit

Lég.Revers

Chp Revers

Lettres chp

Exergue

Métal Cuivre doré

Poids 0,77

Diamètre 18

Axe

Fabrication

EC : percé en son centre par un poinçon carré

Réf

Bibliographie

Commentaire